

JOURNAL HELVETIQUE O U RECUEIL

DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie ; de Poësie ;
de Traits d'Histoire , ancienne & moderne ; de
Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nou-
velles de la République des Lettres ; & de di-
verses autres Particularités intéressantes & curi-
euses , tant de Suisse , que des Païs Etrangers.*

J U I N 1 7 4 0 .



A N E U C H A T E L .

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

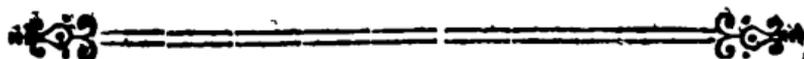
M D C C X L .

Avec Aprobation.



JOURNAL HELVETIQUE,

JUIN 1740.



AUX EDITEURS

Du Journal Helvétique, à l'occasion des Lettres sur la Retraite, insérées dans les Mois de Décembre 1739. & d'Avril 1740.

MESSIEURS



AI vû avec beaucoup de plaisir & de satisfaction, dans vos Journaux de Décembre & d'Avril, les Réponses de deux Persones d'Esprit sur mon invitation à la Retraite. C'eût été grand dommage, que faute de faire le premier pas de ma part, le Public eût perdu les

M m a belles

Belles choses qu'à cette occasion ces Messieurs lui ont dites, comme à moi

Si jusqu'à présent, je n'ai donné aucun signe de vie à l'auteur de la première Lettre, la raison, pour vous parler franchement, en est, que je n'y ai pas vu ce que je devois y chercher: Ce qui néanmoins ne veut pas dire, que ce qui y est, ne soit d'un grand prix; & que ce que j'y cherchois, ne s'y trouve pas.

Je ne suis pas moins sensible non plus, à ce qu'il dit, dans cette Réponse, d'avantageux & de flateur sur mon compte, quoi que je n'aie garde de me l'attribuer, parce que je ne sens que trop qu'il ne m'est pas dû, & que par conséquent je ne dois l'envifager que comme un effet de sa grande Politesse.

Je suis charmé de voir, que j'ai eu le bonheur de me rencontrer, sur la Retraite & sur l'Amitié, avec les Idées d'un Homme, qui pense aussi just, & qui a le sentiment aussi noble & aussi délicat, qu'il le témoigne dans sa Lettre.

Il doit avoir aperçu, dans la mienne, que j'ai distingué la *Solitude* de la *Retraite*, & que pour penser à cette dernière, je ne prétens pas me sequestrer tout à fait du commerce des autres Hommes, encore moins d'y vivre dans une inaction, qui me feroit devenir un fardeau inutile de la Terre.

Je n'ignore pas ce que nous devons tous

à la Société, & à cet égard, mon Système n'est guère différent de celui de cet Auteur judicieux & bien intentionné. Mais les circonstances où nous nous trouvons l'un & l'autre, pourroient bien n'être pas les mêmes, S'il m'étoit permis de lui développer celles, dans lesquelles il, a plu à la Providence de me mettre, il conviendrait sans doute, que je n'argirois pas contre ma Conscience, en poursuivant le dessein, qui me porte à la Retraite, de la manière que je la médite; d'autant que je suis persuadé, que dans cette situation je pourrois mieux remplir que dans toute autre, ce que je crois devoir à l'Être Suprême, à mon Prochain & à moi-même; comme j'espère d'en donner la preuve, supposé que je me détermine encore à cet Etat, & que Dieu me donne assez de Santé & de Vie, pour exécuter mon Plan, tendant à ces différentes fins.

Je félicite, en attendant, de tout mon Cœur, cet estimable Auteur, sur son généreux & judicieux dessein, qui tend d'un côté à employer les beaux Talens que Dieu lui a donné, à l'utilité du Prochain; & d'un autre, à assurer son propre bonheur, au moyen de la tendre liaison qu'il se propose de contracter. Je souhaite, qu'il soit aussi heureux dans son choix, par rapport à ce dernier point, qu'il paroît le mériter, & qu'en vertu de la haute Idée que sa Lettre donne de lui, il peut

compter de l'être dans l'exécution du premier.

Je lui ai une obligation sensible pour le Conseil qu'il me donne de chercher, comme lui, en Amitié, une Union durable, & qui ne puisse être interrompue que par la Mort. Il est incontestable, qu'un Conseil est réputé salutaire, & donné en bonne intention, quand celui qui en est l'Auteur, veut le suivre lui-même. Je ne suis peut être pas trop éloigné d'en profiter. Mais le Mariage est une de ces choses, auxquelles, comme un ancien Philosophe l'a remarqué, il est quelquefois bon de songer toute sa vie. C'est le Soulier de mon bon Ami *Horace*: Il faut qu'il soit parfaitement ajusté à notre Pied, sans quoi, ou il nous blesse, ou il nous empêche d'avoir la démarche ferme & sûre.

Si fides major erit, subvertet; si minor, uret.

Cet Etat, pour être heureux, demande une entière conformité du temperamment & de la façon de penser & de sentir, entre deux Personnes qui voudroient s'unir par ce lien; chose, à en juger au moins par l'Expérience, très difficile à se rencontrer, & que par plus d'une raison, & sur tout à l'âge où je suis, j'oserois moins espérer qu'un autre.

Si une certaine Saison rend, d'un côté, le Goût plus délicat & plus difficile sur le choix,

La mesure que la Raison aidée de l'Expérience, se fortifie ; on peut dire, que du côté où ce Goût pourroit enfin se déterminer, elle opère un obstacle bien plus difficile à surmonter, & qu'on peut deviner aisément ? Quel Remède y a-t'il à cet inconvénient ? C'est de n'avoir plus ces sortes de vûes, dans cette Saison.

„ *Malgré tant d'Exemples qu'on pourroit ci-*
 „ *ter, dit un bel Esprit, * malgré celui de Mr.*
 „ *de SENTERRE, ce Courtisan aussi sage que*
 „ *poli, si digne d'être nommé avec les Rois & les*
 „ *Empereurs, par le seul mérite d'honnête Hom-*
 „ *me, qui se laissoit aller mollement à l'Amitié*
 „ *d'une jeune Femme, qu'il avoit épousée sur ses*
 „ *vieux Jours ; j'estimerois beaucoup une Person-*
 „ *ne, qui dans un certain âge, auroit assez de force*
 „ *d'Esprit, pour conserver sa liberté jusqu'à la fin*
 „ *du reste de ses Jours.*

Si cependant je prenois encore le parti, que mon charitable Correspondant me propose, j'ose dire, que ce ne seroit que pour tâcher de rendre parfaitement heureuse & contente la Personne avec laquelle je voudrois m'unir. Mais il faut s'y aider des deux côtés, & avoir un *Vouloir* & un *Pouvoir* d'égale force, pour tendre & pour arriver à ce but : Rencontre presque aussi rare que le seroit celle de trouver un Phénix. Il faut donc y penser plus

M m 4 d'une

* M. de St. Evremont.

fois avant que de s'embarquer : Le repentir pourroit venir trop tard , & je seroit fâché de m'y tromper , soit pour moi même , soit par rapport à la Personne que le Ciel me donneroit en partage : Comme je ne chercherois mon bonheur que dans le sien , je serois au désespoir qu'elle fut malheureuse.

Je conviens avec nôtre Auteur, n'en déplaise aux Ames vulgaires qui pensent autrement , que ce n'est que d'une Union conjugale entre deux Cœurs faits l'un pour l'autre , que résulte le souverain degré des avantages , des douceurs & du bonheur , qu'une véritable & tendre Amitié peut faire espérer.

Selon un Homme d'Esprit , * *il ne se trouve plus de véritable Amitié , sinon entre le Corps & l'Âme , qui sont à moitié de perte & de gain.* On peut dire sur ce Principe , qu'il est possible que cette Amitié se rencontre dans les liens d'*Himénée*. Les intérêts , s'ils sont bien entendus , sont parfaitement les mêmes : l'une des deux moitiés est à l'autre , ce que nôtre Corps est à nôtre Âme : C'est une Union presque aussi Physique qu'elle est Morale , quand elle est cimentée par un bon procédé , par la délicatesse du sentiment , & par la Vertu.

Une Amitié fondée sur une certaine sympathie , sur la conformité du Temperament , sur l'Estime , sur la Vertu , & en même tems sur

UN

* Antonio Perez.

un Interêt réciproque, est sans contredit la plus délicieuse & la plus durable ; celle qui flate le plus un amour propre bien réglé : Elle est donc préférable à toute autre Amitié. Elle ne peut être présumée que dans l'Union Conjugale. Mais c'est un malheur & un inconvénient, que j'ai remarqué en plusieurs autres occasions de la vie, que ceux qui se cherchent, & qui se conviendroient réciproquement, ne se rencontrent que rarement ou jamais : Pour ne rien dire d'une infinité d'autres obstacles, qui en celle-ci s'oposent si souvent au bonheur de deux Personnes, qui seroient parfaitement assorties d'ailleurs.

Que peut-on imaginer de plus flatteur, que de se retrouver à chaque moment soi-même, dans une Moitié digne de nous, de se plaire l'un dans l'autre, par un parfait abandon mutuel ? Ce mouvement réciproque, inspiré par une sincère Estime, fondée sur le différent Mérite de ce qu'on aime, par une vive tendresse & par une entière confiance, ne peuvent que redoubler à force de s'exercer. Le premier de ces mouvemens donne de la vivacité au second, & s'il est mutuel, il ne peut qu'aller en augmentant, & qu'operer enfin une parfaite & constante félicité.

*Quelque rare, que soit le véritable Amour, dit un Auteur des plus judicieux, * il l'est encore.*

* M. de la Rochefoucault.

encore moins que la véritable Amitié. La perfection de cet Amour, que cet Esprit délicat juge possible, ne sauroit être conçue, que dans une Union conjugale, bien assortie. Les desirs y sont légitimes; l'intérêt, s'il est bien entendu, ce qui dépend de cet heureux assortiment, est, comme je l'ai déjà remarqué, toujours le même. L'intérêt le plus sensible à une Ame bien née & délicate, est de donner à tout moment & dans toutes les occasions, à cette Moitié avec laquelle elle est unie, de nouvelles preuves de sa tendresse, de son estime & de sa confiance; & plus on fait d'efforts de part & d'autre à cet égard, plus le bonheur mutuel, qui en résulte, est assuré.

Le Plaisir de l'Amour est d'aimer, dit ce même fin Connoisseur du Cœur humain. Ce plaisir dans l'Union conjugale est parfait, toutes les fois qu'on est persuadé de la vérité de ce Principe: Quand on le sent, il ne faut pas demander, si l'on agit en conséquence.

On pardonne tant qu'on aime, dit encore cet habile Métaphysicien en sentiment. C'est une des marques des moins équivoques d'un véritable Amour, comme c'en est une de la bonté du Cœur & de la justesse de l'Esprit. Vu les foiblesses inséparablement attachées à la Condition humaine, un intérêt réciproque & sensible demande d'avoir éternellement cette Maxime devant les yeux en
Amitié.

Amitié. Il le demande encore plus dans l'Union conjugale, qui est un nœud indissoluble, que dans l'Amour volage, où le Cœur est pour l'ordinaire en liberté, & en état de prendre son parti quand il veut.

Nous ne devons pas nous imputer à mérite de rendre Justice aux bonnes qualités d'une Personne, à laquelle nous sommes attachés, parce que notre Amour propre y trouve son compte, autant qu'elles influent sur nous. Mais il y a de la grandeur d'Ame à souffrir en elle les défauts qui peuvent nous blesser, & la Raïson veut, que nous les mettions à profit, pour tâcher de nous rendre meilleurs nous mêmes. *On s'instruit aussi bien, dit le beau Génie, que je viens de citer, par les défauts des autres, que par les bons Exemples qu'ils nous donnent. Ceux de l'imperfection servent autant à nous rendre parfaits, que ceux de l'habileté & de la bonté.*

Comme ce sont des Etres humains qui s'unissent, dit l'aimable Madame de Lambert, l'ornement de son Siècle & de son Sexe, il faut compter sur les défauts de l'Humanité. On doit se passer l'un à l'autre bien des choses, si l'on veut que l'Amitié subsiste. Le plus vertueux excuse & pardonne d'avantage. L'Amitié ordinaire ne vous jamais se charger d'aucun tort : L'Amitié délicate les met sur son compte. Contends de pouvoir épargner une pei-

ne à ce que nous aimons, nous lui laissons le plaisir de nous pardonner, & nous lui épargnons la honte & le besoin du Pardon.

Vouloir des Amis sans défauts, dit un autre Auteur des plus respectables, * c'est ne vouloir aimer Personne. En effet, est il parmi les Gens raisonnables quelqu'un qui le soit assez peu, pour croire, qu'il n'ait point de défauts ? Et s'il ne s'en croit pas exempt, peut il être assez injuste pour demander aux autres, ce qu'il est bien assuré de ne leur pouvoir rendre ?

Il seroit à souhaiter, continue cet Auteur, que dans les occasions, où les défauts d'un Ami, se présentent à nous, l'Amitié empruntât le Bandeau de l'Amour.

Ce Bandeau de l'Amour est tout trouvé dans une parfaite Union conjugale. Il est vrai qu'à travers ce Bandeau, on peut voir les défauts l'un de l'autre; mais quand on a l'Esprit & le Cœur bien faits, on ne les sent point.

Qu'il me soit permis de citer encore un Auteur, * qui a le sentiment délicat sur cette Matière. Il y a, dit-il, une espèce d'Amitié, qui a aussi ses perfections & ses imperfections, comme celle dont je viens de parler. C'est celle qui se trouve entre un Mari & une Femme, lors qu'ils sont entrés sans contrainte dans le Mariage, & qu'ils vivent en bonne Intelligence.

* M. de Sacy Traité de l'Amitié.

* M. de S. Eyremond. De l'Amitié T. VI. p 129.

Petice. Elle a quelque chose de l'Amitié qui est entre le Supérieur & l'Inférieur, puisque les Loix ont déclaré que les Femmes doivent considérer leurs Maris comme leurs Maîtres, & que l'honnêteté des Hommes les oblige de ne recevoir des témoignages de respect de leurs Femmes, que pour s'en déssaisir aussi tôt, & dépendre d'elles par leur propre choix, comme elles dépendent d'eux par les Loix & par la Coutume. Quand on vit ensemble de cette manière honnête, on est dans un Commerce continuel d'Estime: On goûte ce qu'il y a de plus délicat de la tendresse: On a le plaisir d'aimer & d'être aimé: On se fait même une gloire de son Amitié. Je crois que c'est ce mélange de tendresse, ce retour d'Estime, ou si vous voulez, cette ardeur mutuelle à se prévenir par des témoignages obligeans, en quoi consiste la Douceur de cette seconde Amitié.

Je ne parlerai point des autres plaisirs, qui ne le sont point tant en eux mêmes, que dans l'assurance qu'ils donnent de la parfaite possession des Gens que l'on aime. Ce qui me semble si vrai, que je ne crains point de dire, que si l'on est assuré de la parfaite tendresse d'une Femme, on en peut souffrir la privation aisément, & qu'ils ne doivent entrer dans l'ordre de l'Amitié, que comme des marques & des preuves qu'elle est sans réserve. Il est vrai que peu de Gens sont capables de la pureté de ces sentimens.

Je ne ferai point de Commentaire sur ce
que

que je viens de rapporter, ni ne pousserai pas plus loin mes propres Réflexions. Cette Matière, en général, est trop riche, pour être épuisée dans les bornes étroites, que je suis obligé de me prescrire ici. Brisons donc là, dirai-je, à mon cher & premier Correspondant, & attendons tranquillement, l'un & l'autre, ce que la Providence pourra avoir ordonné à notre égard, par rapport à ce dont il est question entre nous.

J'en viens, *Messieurs*, à la Lettre de notre second & aimable Auteur.

J'ai été charmé de toutes les richesses de son Esprit & de la beauté de ses sentimens, ainsi que de tout ce qu'il dit de vrai & de sensé, sur la gêne & l'embaras, qui nous affujettissent dans un Monde où nous sommes contrains de vivre; sur la mode, les prétendues bienséances, la coutume, l'opinion, les préjugés & tant de sortes de tracasseries qui y sont inevitables; sur les occupations pénibles & souvent stériles, les soins onereux, le danger de l'exemple, les amusemens frivoles, qui nous causent d'éternelles dissipations, & ne nous laissent pas le tems requis, pour réfléchir sur nos devoirs, & pour remplir nos obligations les plus indispensables; sur tout ce enfin, à quoi nous exposent les caprices, les passions & la malice des Hommes, avec lesquels nous sommes forcés de vivre.

Je

Je n'ai pas été moins édifié de ce qu'il dit si judicieusement, d'un autre côté, tant sur les inconvéniens, que sur les avantages, les douceurs & les charmes de la Retraite, & sur le plaisir, qu'il y auroit d'y passer le reste de ses Jours avec un Ami complaisant, tendre, fidèle, éclairé & vertueux.

Mais autant, que toutes les belles choses qu'il nous fait sentir en traitant ces différens sujets; autant que les sages Reflexions qu'elles lui ont fait faire sur d'autres Matières des plus importantes, ont fait de vives impressions sur mon Esprit; impressions qui n'y pouvoient produire d'autre effet, que de me confirmer dans le dessein que j'ai fait entrevoir, de préférer une douce & agréable Retraite au comerec bruiant, incommode & dangereux du Monde où nous vivons; autant, dis-je, que tout ce que cet aimable Ecrivain, nous met si naïvement & si spirituellement devant les yeux, m'a touché & frappé; autant ai-je été mortifié de voir, qu'il ne me présente cette belle perspective, que pour me préparer à trouver dans le conclusion où il en vient, le sort d'un *Tantale*, & qu'il ne me montre un bien aussi délicable, si près de moi, que pour me faire sentir, que je ne puis espérer d'en jouir. Mais comme, suivant le Proverbe, à quelque chose Malheur est bon, je dois m'en consoler par cette Reflexion, que si d'un côté, il me prive

de

de ce bonheur, il m'évite d'un autre la confusion de lui faire apercevoir, qu'il se seroit trompé dans les idées qu'il a bien voulu concevoir d'un mérite & d'une étendue de connoissances qu'assurément je n'ai point. Au moins je ne pourrois espérer de le suivre, que de fort loin dans ces hautes spéculations, que vivant avec moi dans la Retraite, il se proposeroit de faire, tant pour l'amusement, que pour l'augmentation de nos lumières, sur tout ce que la Théologie a de plus sublime, & que la Philosophie a de plus profond.

Mais si le comerce du Monde est si contagieux, si dangereux, si incommode, si peu assorti au Caractère de ceux qui pensent d'une certaine façon, que faut-il donc faire ?

Nos facere à vulgo longè latè que remotos ? quid oportet

Il faut nécessairement revenir à l'idée d'une douce & agréable Retraite. C'est la pensée de celui qui nous fait cette demande, & qu'il explique par ces beaux Vers, qui sont peut être des mieux tournés qu'il ait jamais faits, & qui feront l'admiration de tous les Siècles.

O Rus, quando Ego te aspiciam? Quandoque licebit
Nunc Veterum Libris, nunc somno & inertibus horis,
Ducere sollicitæ jucunda oblivæ vitæ. *

*O ma petite Maison de Campagne, quand te
reverrai je? Quand me seras-il permis d'aller
poûter*

* Horace Sat. VI.

poûter , tantôt dans la lecture des anciens Livres, & tantôt dans les bras de l'oïfiveté, & d'un doux fommeil , le délicieux oubli de cette vie fatigante & tumultueufe.

C'est dans cet éloignement de l'embaras du Monde & du tracas des Affaires, qu'on pourra, avec un ou plusieurs Amis, prendre à son aife pour modèle, les Conversations folides qu'avoit autre fois nôtre Poète avec fes familiers. Voici comme il s'en explique lui même.

Sermo oritur non de Villis Domibusve alienis :
 Nec malè nec non Lepos saltet : Sed quod magis ad nos
 Pertinet , & nescirè malum est , agitamus : Utrumne
 Divitus Homines , an sint virtute beati :
 Quidve ad amicitias , Usus , rectumne trahat nos.
 Et quæ sit natura boni , summum que quid ejus ? *

Il ne fera plus question des biens de ce Monde, des defirs qu'ils excitent, de l'envie, de critiquer le tiers & le quart, des Spectacles, de la Mode, du Jeu ruineux, de tous ces amusemens frivoles qu'on appelle Esprit, & qui ne font que fade puérilité. Ce feront des Sujets beaucoup plus importans, qui nous touchent de plus près, & dont l'ignorance est dangereufe, qui fourniront ample matière à nos Entretiens. Nous examinerons, si ce font les Richesses ou la Vertu, qui nous rendent heureux; si c'est sur l'utilité

N a seule

* Le P. Sénadon.

* Ibid.

Seule, ou sur les agrements de l'Esprit & du Cœur, qu'une vertueuse Amitié doit être fondée : Nous rechercherons la nature du bien, celle du souverain bien, de celui qui nous attend dans un autre Monde, & dont la connoissance peut animer réciproquement le desir que nous devons avoir d'y parvenir un Jour. C'est ainsi que j'ai crû devoir paraphraser ces six Vers d'HORACE.

Il s'ensuit naturellement de ce que je viens de rapporter, qu'on ne sauroit espérer ce plaisir, si doux & si utile, dans une Solitude absolue ; aussi ai-je fait entrevoir dans ma première Lettre, que ce n'est pas cette sorte de Solitude que je cherche, en pensant à la Re traite.

Il faut être deux ou plusieurs, pour adoucir ce que cette Solitude a de rebutant & de contraire à la foible Nature de l'Homme. Mais que faut il penser sur le nombre en fait d'Amis ? Vaut il mieux être deux ou plusieurs ? L'un & l'autre a son bon côté & ses inconvéniens.

L'Homme, disent certains Philosopher, n'a déjà que trop de peine à s'acorder avec lui même, comment s'acordera-t'il avec plusieurs ? L'Union de deux Personnes est le Chef d'œuvre de la Nature, de la Raison & de la Fortune, qui concourent à la former : Si nous voulons la pousser plus loin, nous courons risque de nous égarer : L'union d'un plus grand nombre est une chimère : La vraie Amitié ne souffre qu'une volonté entre
les

*les Amis: Il n'est pas possible de tenir dans cet état quatre ou cinq Personnes: Il est à craindre que le cœur partagé entre plusieurs Devoirs (& il y a en Amitié des Devoirs à remplir dans la Retraite aussi bien que dans le Monde) ne s'aquite bien d'aucun *. Dans l'épanchement d'une Ame , qui se répand universellement sur tout , dit un autre bel Esprit , * les affections dissipées ne s'attachent proprement à rien.*

La parfaite Amitié, dit Montagne, est indivisible: chacun se donne si entier à son Ami qu'il ne lui reste rien à départir entre eux; au retout il est mari, qu'il ne soit double, triple ou quadruple, & qu'il n'ait plusieurs Ames & plusieurs Volontés, pour les conférer toutes à ce Sujet. Si deux de ces Amis, continue t-il, en même tems demandoient à être secourus, auquel courriez vous? S'ils requeroient de vous des Offices contraires, quel ordre y trouveriez vous? Si l'un commettoit à vôtre silence chose qui fut utile à l'autre de savoir, comment vous en demêleriez vous?

*L'Amitié, dit Madame de Lambert, * demande une Personne entière, & sur tout dans la Retraite, où ce sentiment là devient plus nécessaire & moins partagé.*

Mais il est difficile, à ce que je crois, qu'une tendre liaison se contracte, ou qu'elle se contracte d'abord, entre deux Personnes, que le

N n 2

ha-

* Voyez M. de Saci P. 507. & suiv.

* Mr. de St Evremond. T. IV. P. 128.

* Traité de l'Amitié.

hazard plutôt que l'inclination & la conoissance qui produit l'Estime, auroit joint ensemble dans une Retraite : Elle exige par conséquent les ménagemens les plus délicats. Elle demande tout au moins de la conformité dans le Temperamment, dans l'Age & dans le Goût. Le Savoir ou la Science seule, quelqu'étendue qu'elle soit, ne suffit pas. Le Savoir ne fait qu'ennuier, quand il n'est pas employé à propos. Là où il n'y a que du Grec & du Latin, il ne se trouve pour l'ordinaire qu'une humeur sombre, rude, opiniatre & prête à contredire. C'est pourquoi mon aimable Correspondant avoit raison de citer dans sa Lettre ces deux Vers de *Boileau*.

C'est peu d'être agréable & plaisant dans un Livre,
Il faut savoir encore & converser & vivre.

Il faut apporter de part & d'autre, dans la Retraite, une Ame belle & droite, une grande connoissance du Cœur humain, beaucoup d'usage du Monde, une circonspection délicate dans le procédé, de la pénétration pour deviner mutuellement les caractères, beaucoup d'équité & de bonté d'Ame, pour se rendre justice, quoi qu'il ne s'agisse que d'un comerce du Cœur & de l'Esprit.

La Guerre est une des meilleures Ecoles,
pour former un Esprit au véritable savoir vi-
vre

vre: Ces égards si nécessaires, que par tant de raison on y doit avoir les uns pour les autres, inspirent cette prudence, cette discrétion, cette complaisance qui répandent tant d'agrémens sur le Commerce de la vie en général, & sur l'Amitié en particulier. Je n'ai jamais rien vû de si aimable que les vieux Militaires François, qui ont par conséquent de l'Expérience, jointe à une belle Education; & l'on peut dire à l'honneur de cette Nation, que le nombre n'en est pas médiocre.

Souvent l'on aime à être seul dans la Retraite. Quand on n'y est que deux Amis, & que cela arrive à l'un, c'est à l'autre à le deviner pour ne pas l'incommoder contre son gré; comme c'est au premier à deviner à son tour cette complaisance de son Compagnon, & à lui en tenir compte. Ces pénétrations & ces délicatesses sont rares.

D'ailleurs l'Homme, & sur tout l'Homme pensif, celui qui est dans le goût de la Retraite, est naturellement sujet à l'ennui & à toutes sortes de distractions. La Lumière de l'Esprit le plus vif & le plus pénétrant a ses Eclipses; le Cœur le mieux fait a ses variations & ses défaillances. Qu'il est difficile de se soutenir long-tems de part & d'autre dans cet état, quand on n'est que deux! * *Avec toute la simpatie du Monde*, dit le Philosophe que j'ai déjà cité, *tout le concert, toute l'in-*

N n 3

telligen-

* M. de S. Evremond, T. IV. P. 122.

telligence, l'Amitié aura de la peine à fournir la consolation de l'Ennui qu'elle fait naître, & sur tout dans la Solitude.

Une certaine inquiétude succède à la vivacité des empressemens, l'ennui, l'indifférence, le dégoût la suivent, & si le Soleil se couche, ou avant que l'on se dévigne encore ici, ou avant que l'on se réveille de cet assoupissement, souvent il n'y a plus de Remède.

Qu'il me soit permis de faire ici une Remarque, que j'ai toujours jugée des plus importantes, par rapport à l'Amour conjugal, à l'Amitié & à toutes sortes d'autres liaisons, entre les Hommes. Il y a des causes innombrables, qui en ces occasions, sensiblement ou imperceptiblement, opèrent en eux la défiance & le dégoût. Si celui qui en est atteint, ne s'en explique pas dans les premières vingt quatre heures, c'est un Chancre, qui en rongéant extérieurement fait toujours du progrès, & quand une fois il se manifeste au dehors & fait un certain éclat, il est devenu incurable.

Les inconvéniens dont je viens de parler sont moins à craindre, quand on est plusieurs dans une Retraite: Il s'en trouve toujours deux, qui sont d'humeur de s'amuser l'un avec l'autre, & qui s'évitent par là la confusion de sentir, que pour le moment ils seroient à charge à un troisième, comme ils lui évitent
celle

celle de leur faire connoître qu'il voudroit être abandonné à lui seul. Outre que quand on est plus de deux, chacun contribue de son côté, par les richesses qu'il possède & qui résultent du sentiment, des connoissances & du savoir vivre, à un Trésor qui leur est commun à tous, qui fait un total, dont chacun peut jouir à plein en son particulier, & qui répartiroit sur une pareille Société, si elle pouvoit se former, des agrémens qui exciteroient la jalousie même des Etres au dessus de nous.

Que cette Idée est flateuse! Mais que celle qu'elle m'inspire en même tems est triste, dès qu'il faut s'écrier avec Horace,

Quo mihi fortuna, si non conceditur uti?

Les deux Lettres de mes spirituels Correspondans, & l'expérience ne m'apprennent que trop, qu'il faut renoncer à un bonheur, auquel il y a si peu d'apparence de parvenir: *Il faut se résoudre d'abandonner promptement, ce que l'on ne sauroit retenir.*

Lasciat tosto qualche tenet non si pue. *

Je prendrai mon parti là dessus, avec d'autant moins de peine, que s'il m'est permis de développer ici le fond de mon Cœur, la Requête n'est pas tout ce que je cherche. - J'estime, que que quand on fait trouver son compte avec soi même, & si l'on peut s'en rapporter à un fin Connoisseur du Cœur hu-

main *, *ou le le trouve quand on veut* ; on peut se faire une Retraite au milieu du mouvement d'un Monde bruiant & tumultueux. Je puis en parler d'autant plus pertinemment que j'ai passé plusieurs Années de ma Vie, dans une des plus grandes Villes de l'Europe, comme dans un Hermitage. Rien de si vrai, ni de si touchant que ce que l'*Horace* moderne, l'incomparable Mr. de *Canitz* * nous dit sur cette sorte de Solitude.

Glücklich ist der Mensch, den ein beglücktes Feld
 Von Hochmuth, Wollust, Geiz entfernt beschlossen hält ;
 Der welcher in sich selbst kan ein Vergnügen finden,
 Das er nicht unsach hat an fremdes Glück zu binden :
 Der Herren Günst zwar hoch ; doch Freiheit höher schätzt
 Der nicht des Pöbels wahn zu seinen Richter setzt.

Heureux celui qui dans l'enceinte de sa Maison paternelle se tient également éloigné de l'Ambition, de l'Avarice & des sales Plaisirs ; qui trouve en lui même un bonheur qu'il sait rendre indépendant des Caprices de la Fortune ; qui estime la faveur des Grands ; mais qui fait encore plus de cas de sa liberté, & qui fait se soustraire au Tribunal des opinions & des fantaisies vulgaires !

Mais enfin il n'y a que Dieu seul qui puisse être suffisant à soi même : Une Ame tendre & portée à l'Amitié ne sauroit se passer de quelqu'autre qui lui soit semblable. Ce n'est donc pas tant après la Retraite, qu'après un véritable & bon Ami que je soupire.

Qu'il

* Mr. de St. Evremond
 * Sur la Cour & sur la Ville.

Qu'il est facheux pour moi, de ne pouvois étaler ici, tout ce que les plus grands Génies de l'un & de l'autre Sexe, anciens & modernes, nous ont dit de plus fort & de plus touchant sur l'Amitié, qu'ils ont toujours regardée comme le plus beau Fleuron de l'Humanité, comme le fruit le plus parfait de la Société! Que ne puis-je y joindre mes foibles accens, & tirer les Hommes de cet assoupissement, où les jettent la funeste Ambition, le vil Interêt, le frivole Amusement, & la paresseuse Indifférence, qui les rendent insensibles à tous les charmes de cette Amitié, & qui sont autant d'obstacles au penchant qui pourroit leur faire rechercher le bien le plus précieux que Dieu ait jamais donné aux Mortels? Helas! où sont maintenant, je ne dis pas les *Damons* & les *Pithias*, ces deux célèbres Grecs, prêts à donner leur Vie l'un pour l'autre: *Genereux* éfort de l'Amitié, qui charma tellement *Denis*, ce Tiran couronné, qu'il les pria de le mettre pour tiers dans leur aimable Société? Je ne dis pas, où est un *Eulamidas*, qui par une noble confiance en soi même & en ses Amis, fit ainsi son Testament: (Je me fers des termes de Montagne) *Je lègue à Aretheus de nourrir ma Mère; à Charixenus, de marier ma Fille; Et au cas que l'un d'eux vienne à défailir, je substitue en sa part celui qui survivra.* *Aretheus étant trépassé*

trépassé quelques jours après l'ouverture de ce Testament, ce Charinenus nourrit curieusement cette Mère, & de cinq Talens qu'il avoit en ses Biens, il en donna deux & demi en Mariage à une sienne Fille unique, & deux & demi pour le Mariage de la Fille d'Eudamidas, desquelles il fit les Noces en un même jour. La force de l'Amitié (C'est une réflexion judicieuse de celui que je viens de citer) se monroit bien plus richement, au fait d'Eudamidas, qu'en celui de Charinenus. Je ne demande pas où sont ceux qui pensent comme ce jeune & simple Soldat dont parle Montagne, qui interrogé par CIRUS, pour combien il voudroit donner un Cheval, par le moien duquel il venoit de gagner le prix de la Course, & s'il le voudroit échanger à un Roiaume, qui repondit, non certes, Sire; mais bien le laisserois je volontiers, pour en aquerir un Ami, si je trouvois Homme digne de telle alliance. Ces sortes d'Amitiés sont trop fortes, pour le Siècle abatardi & corrompu où nous sommes.

Je ne parlerai que des Scipions & des Lelins; dont un de mes aimables Correspondans me réveille l'Idée; caractères plus à notre portée, si nous avons le Courage assés grand, & l'Âme assés belle pour les imiter. Quelle Education! Quelle élévation, quelle vivacité, quelle justesse, quelle tendresse, quelle délicatesse dans le sentiment! Quelle innocence dans leurs badinages, jusqu'à ramasser des Coquillages
sur

fur le bord de la Mer pour s'amuser ensemble !

Voies jusqu'ou l'Amitié fait descendre un grand Roi, * qui recommande l'Affaire d'un de ses Amis à un autre. Si Ricinus n'a point failli, dit-il, délivre-le : S'il a failli ; délivre le pour l'amour de moi ; de quelque façon que ce soit délivre-le.

Écoutez un Philosophe Moderne sensible & délicat en Amitié. * L'Amitié, dit-il, est l'ouvrage de la Nature : L'Amitié fait toute la Douceur de notre vie, quand la Justice avec toutes ses rigueurs, a bien de la peine à faire notre sûreté. Si la Prudence nous fait éviter quelques maux, l'Amitié les soulage tous : Si la Prudence nous fait acquérir des biens, c'est l'Amitié qui en fait goûter la jouissance. Avez vous besoin de Conseils fidèles, qui peut vous les donner qu'un Ami ? A qui confier vos Secrets, à qui ouvrir votre Cœur, à qui découvrir votre Ame, qu'à un Ami ? Et quelle gêne seroit ce être toujours resserré en soi même, de n'avoir que soi pour Confident de ses affaires & de ses plaisirs. Les Plaisirs ne sont plus plaisirs, dès qu'ils ne sont pas communiqués. Sans la confiance d'un Ami, la félicité du Ciel seroit ennuieuse : C'est la pensée d'un Ancien.

Il est certain, dit ce Philosophe dans un autre endroit, * que la Nature a mis en nos Cœurs, quelque

* Agéfilas.

* Mr. de St. Evremend. T. III. p. 311.

* T. IV. P. 126.

quelque chose d'aimant (si on le peut dire) quelque Principe secret d'affection ; quelque fond caché de tendresse , qui s'explique & se rend communicable avec le tems. Mais l'usage n'en a été reçu & autorisé par les Hommes , qu'autant qu'il peut rendre la vie plus tranquille & plus heureuse. C'est sur ce fondement qu'Epicure l'a tant recommandée à ses Disciples ; que Cicéron nous y exhorte par ses Discours & nous y convie par des Exemples ; que Sénèque , tout rigide & tout austère qu'il est , devient doux & tendre , aussi tôt qu'il parle de l'Amitié ; que Montagne en chérit sur Sénèque par des expressions plus animées ; que Gassendi explique les avantages de cette Vertu , & dispose ses Lecteurs , autant qu'il lui est possible , à se les donner.

Toutes les Personnes raisonnables ; tous les honnêtes Gens imitent en cela les Philosophes ; sur le fondement que l'Amitié doit contribuer plus qu'aucune autre chose à notre bonheur. En effet , on ne se détacheroit point en quelque façon de soi même pour s'unir à un autre , si on ne trouvoit plus de Douceur en cette Union , que dans les premiers Sentimens de l'Amour propre. L'Amitié des Sages ne voit rien de plus précieux qu'elle dans le Monde.

Plus on avance dans la vie , dit l'aimable Madame de Lambert , * & plus on sent le besoin

* Traité de l'Amitié.

soin qu'on a de l'Amitié. A mesure que la Raison se perfectionne, que l'Esprit augmente en délicatesse, & que le Cœur s'épure; plus le sentiment de l'Amitié devient nécessaire. Dans tous les tems on a regardé l'Amitié comme un des principaux Présens de la Vie. C'est un sentiment qui est né avec nous. Le premier mouvement du Cœur a été de s'unir à un autre Cœur.

Après ces beaux Eloges de l'Amitié, l'Auteur de cette Lettre fait voir en quoi elle consiste; mais pour garder, dans nôtre Journal, la variété que nous nous sommes prescrite, nous renvoyons à un autre Mois la suite de ces Réflexions & la fin d'un Morceau, qui intéresse généralement.



ECLAIRCISSEMENT

Sur quelques prétendus Restes de CAMPS DES ROMAINS.

ON lit avec beaucoup d'utilité & de plaisir les *Mémoires de Littérature de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*. C'est un riche amas de Recherches souvent intéressantes, & toujours savantes & curieuses. Dès qu'il en paroît quelque nouveau Volume, le

le Public le reçoit avec une espèce d'avidité. Quoi que ces Mémoires me fassent autant de plaisir qu'à aucun autre, cependant par quelque contretems, je me suis trouvé un peu en retard dans cette lecture. Le Tome X. de l'Édition de Paris, qui paroît depuis plus d'une année, ne m'est parvenu que depuis quelques Semaines. On y voit une Dissertation que Mr. l'Abé de *Fontenu* lut à l'Académie en 1733. *sur quelques Camps connus en France sous le nom de CAMPS DE CESAR.* * Il s'étend beaucoup sur le Camp de *Péquigni* sur la Somme, à trois lieues d'Amiens. Il croit que ce Camp est véritablement ancien, & du tems des Romains.

Après avoir établi son sentiment par diverses preuves, il se fait une objection fort naturelle; c'est que les Boulevards de ce Camp sont bien conservés, avec des fossés au bas, qu'il semble que l'Ouvrage n'étant que revêtu d'une gazonade, n'auroit pas pu se maintenir si long-tems. Il répond à cela que quoi que ces Ouvrages ne fussent que de terre, ils étoient construits avec tant d'Art, que cela les mettoit en état de résister à toutes les injures des tems & des saisons.

„ C'est, ajoute-t-il, dont nous sont garans
 „ les précieux restes de plusieurs Monumens
 „ aussi anciens que le peut être le Camp de
 „ *Péqui-*

* Pag. 436.

5, *Pequigni*, qui néanmoins se font maintenus
 5, jusqu'à présent en assés bon état. Entre
 5, ces Monumens n'admire-t-on pas encore
 5, aujourd'hui dans le Valais les anciennes For-
 5, tifications du Camp de *Galba*, Lieutenant
 5, de César, & ne voit on pas aussi mainte-
 5, nant avec surprise, entre le Lac de Genève
 5, & le Mont Jura une partie des Retran-
 5, chemens que César y fit élever, pour fer-
 5, mer aux Suisses le passage dans les Gaules ?
 5, Quoique ces Ouvrages surprenants n'aient
 5, été faits que de simples levées de terre re-
 5, vétue de gazons, ils se soutiennent nean-
 5, moins toujours, de manière qu'il faut en-
 5, core bien des Siècles, avant qu'on les voie
 5, réduits au niveau du terrain des environs. *

Ce qui surprend véritablement les Gens du
 Pais, c'est ce qu'avance Mr. l'Abé de *Fontem-
 nu*, quand il donne pour si bien conservés des
 Retranchemens qui leur sont absolument
 inconnus. Il est étonnant que cet habile An-
 tiquaire ait été si mal informé, & qu'il ait ha-
 zardé un fait aussi paradoxé, aussi douteux
 que l'existence de ces deux Retranchemens.

Pour prononcer là dessus avec connoissan-
 ce de cause, pour pouvoir dire précisément
 si les Retranchemens du Camp de *Galba* sub-
 sistent encore en partie, ou s'il n'en reste rien
 du tout, il semble qu'il faut commencer par
 bien

* Pag. 448.

bien fixer la position de ce Camp. Il importe avant toutes choses de connoître au juste l'endroit où il faut le chercher. *Jules César* nous y conduira comme par la main. Dès le commencement du Livre III. de ses *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, il nous dit que pour s'assurer le transport des Marchandises d'Italie dans les Gaules, par les Alpes Pennines, ou le *Grand St. Bernard*, il envoya *Galba*, l'un de ses Lieutenans, avec la XII. Légion, vers les *Nantuates*, les *Veragres* & les *Sédunois*, Peuples qui étoient les Maîtres du passage, & qui s'étendent dit-il, dès les Frontières des *Allobroges*, & le Lac Léman le long du Rhone, jusques aux hautes Alpes. Cette situation se confirme par le récit de l'expédition de *Galba*, qui n'ayant pu se maintenir dans son Camp à *Octodurum*, Bourgade des *Veragres*, nommée à présent *Martigni*, sur la Rivière de *Dranse*, prit le parti de se retirer, par le même chemin, de là chez les *Nantuates*, & des *Nantuates* chez les *Allobroges*.

Les *Nantuates* occupoient donc pour le moins les Gouvernemens de *Monthey* & de *St. Maurice* dans le *Bas-Valais*, dès le bout supérieur du Lac Léman, jusqu'au Territoire de *Martigni*. Leur lieu principal étoit *St. Maurice*, nommé autrefois *Aganunum*, qui en Langue Celtique signifie un Roc. On fait que

que *St. Maurice* est situé au pié d'un Rocher qui resserre fort le Rhône des deux cotez. Cet endroit étoit aussi nommé autrefois *Tarnada*. L'Itineraire d'Antonin, & la Table ou Carte de Peutinger lui donnent ce dernier nom. On voit à *St. Maurice* une Inscription dédiée à Auguste par les *Nantuates*, qui ne permet pas de chercher ailleurs leur situation.

Pour ce qui est des *Veragres*, Tite-Live les met comme César à la gorge des Alpes *Pemines*, * au pied du *Grand St. Bernard*. Leur Capitale *Octodurum* est selon les Anciens Itinéraires à 12. Milles de *Tarnada* ou d'*Aganum*, & à 25. du *Grand St. Bernard*, *Summo Permino*; ce qui quadre parfaitement avec *Martigni*, que les Alemans appellent *Martinach*. On a encore une *Vie de Saint Maurice*, où ce Canton est parfaitement décrit, & le Bourg appellé *Octodurus*, de sorte qu'on ne sauroit s'y méprendre.

Au dessus en remontant le Rhône qui fait ici un Angle droit, étoient les *Sédunois*, qui sont ceux de *Sion*. On voit sur le Mur Méridional de la Cathédrale une Inscription, que la Comunité dédioit aussi à Auguste. On y lit CIVITAS SEDVNORUM PATRONO.

Après avoir déterminé le País qu'occupoient ces Peuples, revenons au Camp de *Gal-*



ba.

* Tit. Liv. XXL 38,

ba. Par la description exacte qu'en fait César, il paroît que ce Camp occupoit la moitié d'*Octodurum*, & vraisemblablement, si l'on en juge par la retraite des Romains, la partie qui est en deçà de la *Dranse*, nommée les *Iles d'Otan*, que cette Rivière forme, avec le Rhone, quand elle se déborde. Tout le terrain deçà & de là est fort uni, & cependant fort resserré, par des Montagnes assez proches, pour que *Galba* ait pû être *ataqué inopinément*, ou que de la Montagne qui domine le plus *Martigni*, les *Veragres* aient pû *décocher des flèches* jusques dans son Camp.

Un Savant de nôtre Ville, très habile Antiquaire, alla sur les lieux, il y a environ deux ans, accompagné d'un de ses Amis, qui est aussi un Homme fort intelligent. Ils cherchèrent ce Camp avec toute l'exacritude possible, & n'en aperçurent aucune trace. Non contents d'avoir examiné la partie en deçà de la *Dranse*, ils visitèrent de même celle qui est au delà, & toutes les deux ensemble l'espace d'une bonne demi lieue, jusqu'à l'endroit où la petite Valée de *Martigni* fait un Angle presque droit avec celle qui mène au *Grand St. Bernard*. On ne voit de part & d'autre qu'une Plaine si unie qu'elle va joindre les Montagnes, non comme d'ordinaire, en s'élevant peu à peu, mais par une ligne droite & horisontale, éfet à ce qui semble, des inondations successives de la *Dranse* qui

qui ont aplani le Terrain, & par conséquent effacé tout vestige de Camp de *Galba*, sur tout au quartier d'*Otan*, plus sujet à l'inondation. Ces deux Messieurs allèrent ensuite à *Sion*, & à leur retour ils firent encore de nouvelles recherches avec quelques Chanoines de *St. Maurice*, & d'autres Persones qui connoissoient bien le Pais, mais avec aussi peu de succès que la première fois. Voilà à quoi se réduit le Camp de *Galba*, que Monsieur l'Abé de *Fontenu* nous assure qui excite encore aujourd'hui l'admiration des Voyageurs.

Il étoit nécessaire d'éclaircir ce fait, le Nom & la réputation de cet Académicien pouvant imposer au Public. Si l'on relève ici cette erreur, ce n'est point par la petite malignité du Cœur humain, qui se plait à trouver d'habiles Gens en faute; ce n'est point non plus pour prendre à cet égard quelque supériorité sur lui. Je me garderai bien de me mesurer avec de semblables Experts sur la Géographie ancienne, & encore moins sur ce qu'on appelle en général *Antiquités*. Je déclare humblement que je suis fort novice sur ces Matières. Tout l'avantage que j'ai sur lui, sur l'Article en question, c'est d'avoir eu un bon Guide, tandis qu'il en a eu de mauvais qui l'ont égaré. Je ne parle que d'après nôtre Savant, qui a été sur les lieux, & je ne suis que son Echo. Après un entretien fort détaillé sur la matière,

J'ai tâché de rendre exactement ce que j'ai vu ou dit.

Je viens encore de consulter depuis peu de jours, un habile Commissaire du Valais, qui a passé dans notre Ville. C'est un Homme d'esprit, & qui a poussé assez loin l'étude de l'Histoire Naturelle. Nous nous sommes entretenus sur le prétendu Camp de *Galba*, & il m'a entièrement confirmé le témoignage de notre Ami Antiquaire. Il m'a dit qu'il a travaillé autrefois dans tout le Territoire de *Martigni*, qu'il en a mûrement examiné tous les environs, & qu'assurément il n'y reste aucune trace de Camp; que les inondations à quoi ce Pais est sujet, doivent nécessairement les avoir effacé depuis bien longtems; qu'un Curieux ayant foui la Terre assez avant, & avec quelque attention, il y a deux ou trois Années, remarqua fort distinctement dans la profondeur que l'on creusa, cinq couches différentes, qui marquoient visiblement autant d'Inondations successives; qu'en général le Sol a été considérablement exhaussé par-là dans tout ce Canton, & que l'on trouve quelquefois des Masures anciennes, mais fort avant dans la Terre.

Voilà les éclaircissements que l'on m'a fournis. Il n'est pas inutile de tâcher de découvrir sur quelles informations Mr. l'Abé de *Fontenu* a soutenu si positivement le contraire. Les mauvais Guides qu'il a suivis peuvent être
ou

ou *Gabriël Simeoni*, Antiquaire Florentin, ou *Guichenon*, ou enfin *Collet* qui nous a donné les *Statuts de Bresse*. Ces Auteurs se sont égarés tous trois en cherchant le País des *Nantuates*, & ils ont pris pour le Camp de *Galba* des Retranchemens qui en étoient bien éloignés. *Simeoni* crut avoir trouvé les *Nantuates* dans le *Bugei*, & le Camp de *Galba* assés bien conservé sur la route de *Genève* à *Lion*. Il est bon de copier ses propres termes. „ Aiant
 „ souvenance, dit-il *, d'avoir fait mention
 „ dans mon Livre des *Observations Militaires*,
 „ d'une Castramétation faite par *Galba*, Lieu-
 „ tenant de *César*, en la Valée que ledit
 „ Empereur décrit entre *St. Maurice le Ro-*
 „ *main* & *St. Jean le Vieux*, que les Villains
 „ du País apellent la *Motte des Sarrasins*, j'en
 „ vis encore les doubles Fosse, & la Masse
 „ de la Terre toute entière „. Il en donne
 ensuite la figure, qui est à peu près circulaire. Le mal est, que cette Valée est bien loin de celle que *César* décrit. Quelque rapport de *St. Maurice le Romain*, avec *St. Maurice en Valais*, ou de *Nantua* Ville du *Bugei*, avec les *Nantuates*, aura brouillé les idées du Voiageur Florentin. Il est vrai qu'un Camp des Romains bien conservé dans le *Bugei*, feroit preuve tout de même en faveur de Mr. l'Abé de *Fontenu*. Mais il est fort douteux que ce Camp soit un

* *Observations Antiques &c. à Lion 1558. Pag. 95*

Ouvrage si ancien. La Tradition le donne avec autant de droit aux Sarasins, qui de la Provence où ils s'étoient établis, vinrent faire des Courses jusques dans le *Bugei*. Le sentiment des *Vilkins*, c'est-à-dire des Habitans du lieu, est beaucoup plus vraisemblable que celui du Voïageur.

Il n'est pas surprenant que *Simeoni* s'y soit mépris. Les Antiquaires de ce tems-là ne faisoient presque que tatoner. Mais que dire de *Guichenon*, célèbre Historien & Géographe du Pais, qui vivant dans un Siècle plus éclairé, n'a pas laissé de se livrer sans réflexion à la méprise de *Simeoni*. Il nous assure de même, qu'entre St. Jean le Vieux, & St. Maurice le Romain, on voit encore aujourd'hui une *Castrométation* entière de *Sergius Galba*, lors qu'il alla faire la Guerre aux Nantuatois, Sedunois & Veragrois. * Si ces anciens Peuples revenoient au Monde, ils seroient bien surpris de se voir ainsi dépaïsés.

Un troisième Auteur, encore plus récent, a comis la même faute, & a renchéri sur les deux autres. Je parle de *Collet*, qui faisant de cette méprise une position, & réglant les limites sur ce faux principe, place les *Nantuates* à *Nantua*, les *Veragres* aux *Val-Romei*, & les *Sedunois* dans la *Michaille*. ** Il est difficile

* Histoire de Bresse & de Bugei. Part. I. Ch. 5.

** Collet Statuts de Bresse, &c. dans la Dissertation contre le P. Menétrier. 1698.

cite de se persuader que Mr. l'Abé de *Fontenay*, ait voulu suivre un si mauvais Géographe. Il faut même rendre justice à cet Académicien, qu'il place bien le Camp de *Galba*, & qu'il reconoit qu'il faut le chercher dans le *Valais*, mais par cela même ceux qui ont crû le trouver ailleurs, ne sauroient lui servir de Garans.

Venons à l'autre preuve de ce savant Antiquaire, & voyons si elle sera de meilleur aloi. Ne voit on pas aussi maintenant avec surprise, ajoute-t'il, entre le Lac de Genève & le Mont *Jura*, une partie des Retranchemens que César y fit élever, pour fermer aux Suisses le passage des Gaules? Oui, on voit avec la même surprise ce second exemple qu'alègue nôtre Académicien d'un Monument ancien assés bien conservé, puis qu'il n'en reste pas plus que de l'autre. Il a encore suivi ici de fort mauvais Guides. Les restes de ce Retranchement ne paroissent que dans quelques Cartes, qui tirent une Ligne de *Nion* au Mont *Jura*, & qui y ajoutent cette Légende *Kuines* ou Restes du *Mur de César*. *Jaques Goulart*, dans sa Carte du Lac Léman, a mis sur cet Alignement, *Reliquia Muri perantiqui à Jul. Cesare facti*. Cette Carte a été copiée bien des fois: On la trouve, par exemple, dans l'Atlas de *Blaen*, & l'on a pris soin d'y conserver toujous ce prétendu Retranchement. *Cluvier*, cet ex-

cellent Géographe, s'y est trompé comme les autres. Il dit qu'entre *Nion* & le *Jura* on voit les Ruines d'un anciens Mur, que les Savans croient être celui de César, pour s'opposer aux Helvétiques. Il parle en particulier d'un ancien Château qui étoit à l'extrémité de ce Mur, & qui le terminoit, qui s'appelle, dit-il, le *Château de la Pucelle*. * Des Curieux qui ont été sur les lieux, & qui y ont fait une recherche exacte, n'ont rien trouvé de semblable, mais quand ce Château antique subsisteroit, cela ne prouveroit rien. Tous les habiles Gens conviennent aujourd'hui, qu'il faut entendre le *Mur* à la hauteur de seize piés, que fit faire César, d'un simple Retranchement de Terre; *Murum in altitudinem pedum sexdecim. Murus*, se prend souvent dans ce sens-là, & la nature de la chose le demande. D'ailleurs Mr. l'Abé de *Fontenu* l'entend d'un Retranchement de Terre. Par conséquent les anciens Murs, que l'on pourroit encore trouver dans ces Quartiers-là, ne lui serviroient à rien, pour prouver que son Camp de *Picardie*, qui étoit une levée de Terre revetue de Gazonade, a pu se conserver si longtems en bon état.

On peut regarder comme certain que l'on ne trouve, de *Nion* au *Jura*, aucune trace du Retranchement de César. Ces prétendues ruines ne se voient plus, & peut-être n'ont-elles

* *Germania Antiqua* P. 348.

elles jamais existé que dans l'imagination de ceux qui ont mal entendu ces endroits des Commentaires de César. Ce qui rend ce soupçon fort vraisemblable, c'est que ce n'est pas là où elles devroient être, quand elles auroient résisté à l'injure des tems. Le lieu où passioient les Lignes que César fit faire pour s'oposer au passage des *Helvétiens*, n'est plus contesté. Depuis un certain tems les bons Commentateurs les ont tous transportées près de *Genève*, au bord Méridional du *Rhône*. Il s'agissoit de disputer le passage de cette Rivière. Pour s'y oposer ce Général Romain fit faire un Retranchement, qui commençoit dès le bout inférieur du *Lac Léman*, vers l'endroit où ses Eaux se déchargent dans le *Rhône*, c'est-à-dire un peu au dessus de *Genève*, & il le continua le long de cette Rivière, jusqu'au Mont du *Wache*, qui est vis-à-vis du Pas ou Fort de la *Cluse*. César donne à cette Montagne où se terminoient les Lignes, le nom de *Jura*, parce qu'il en peut être regardé comme la continuation. On trouve dans cet espace les dix-neuf mille pas, qui est l'étendue que César donne à son Ouvrage; ce que l'on ne sauroit trouver de *Nion* au *Jura*, où il n'y a que cinq ou six mille pas en ligne droite. Plusieurs autres raisons aussi fortes, démontrent cette position du Retranchement de César le long du *Rhône*.

Denis

Denis Vossius dans ses Notes sur les Commentaires de César, l'avoit déjà placé de cette manière, sur les Mémoires d'un Gentilhomme Alleman fort intelligent, & qui avoit été sur les lieux.

Collet dans ses Statuts de Bresse, que nous avons trouvé en faute sur la position du Camp de Galba, a bien placé ce Retranchement de César, & on doit lui rendre justice à cet égard. Il dit que ce Général se fortifia le long du bord Méridional du Rhône, jusqu'au delà du *Wache*. Il est vrai qu'il a une opinion bien singulière sur la situation de l'ancien Genève. Il le place au pié du *Credo*, proche des guez du Rhône, d'une manière à peu près aussi hardie que le Père *Dunod* Jésuite, vouloit transporter *Avenches* dans son País de *Franche-Comté*.

Dans la magnifique Edition des Commentaires de César, que *Clarke* donna en 1712. il place aussi le Retranchement le long des bords du Rhône, & on y voit une Estampe qui en donne une idée fort nette. Il donne une seconde figure qui suit immédiatement la première, pour représenter la tentative que firent les Suisses pour passer le Rhône, & la manière dont ils furent repoussés : Mais cette autre Figure brouille tout, parce que le Graveur aiant oublié que l'impression met à gauche ce qui étoit à droite sur la Planche,

tout

tout se trouve à rebours, & fait que le Lecteur est entièrement dépaillé. On trouve aussi une Carte avec la vieille erreur des Lignes de César, placées de Nion au Jura. Il y a longtems que l'on a remarqué que la beauté de l'Impression & la justesse de l'Ouvrage, ne vont pas toujours de compagnie. Voilà de quoi consoler les Gens de Lettres, qui ne sont pas assez riches pour se procurer ces belles Editions. Ce sont des Armes brillantes qui parent fort un Arsenal, mais qui ne sont pas les plus propres pour l'usage ordinaire. On peut avoir à peu de frais des Commentateurs plus utiles, pour éclaircir cet Auteur Romain.

Ceux qui voudront examiner cette Question de la position des Lignes de César, pourront consulter une Dissertation là dessus, que l'on trouve dans la dernière Edition de l'*Histoire de Genève*. * Ce sujet y est parfaitement éclairci. Nous devons cette Dissertation à Mr. J. Robert Butini, Médecin de notre Ville, qui mourut encore assez jeune il y a quelques Années. Elle fut imprimée la première fois dans les *Mémoires de Trévoux*. ** L'Auteur après avoir démontré son sentiment par plusieurs raisonnemens convaincans, auroit bien souhaité de pouvoir le confirmer par quelques restes de ce Retranchement, s'il avoit pu en découvrir

* Tom. II. p. 289. de l'Edit. in 4^o.

** Juillet 1713. p. 1230.

découvrir. Il remarqua un jour, en se promenant le long du Rhône, un Tertre qu'il crût être ce qu'il cherchoit. Mais l'ayant examiné plus attentivement, il reconut que ce n'étoit point un Ouvrage Romain, & il a avoué de bonne foi qu'il est plus sûr de l'attribuer à la pure Nature. De quelque côté que nous cherchions donc ces restes du Retranchement de César, il n'en paroît pas plus de Vestiges que du Camp de Galba dans le Valais, c'est-à-dire aucune trace de part ni d'autre. Il y a bien des Siècles qu'ils sont réduits au niveau du terrain des environs.

Cependant Mr. l'Abé de Fontenay, pour repousser les atakes auxquelles il prévoyoit bien qu'il seroit exposé dans son Camp de Pequigni, s'étoit jeté successivement, & dans le Camp de Galba, & dans le Retranchement de César près de Genève, les croiant encore tous deux en assés bon état. Mais au lieu de gagner quelque Poste fortifié, il se trouve en rase Campagne, & tout-à fait à découvert. Ni d'un côté, ni de l'autre la Place n'est plus tenable. Il est fort à craindre que son Camp de Picardie manquant de ces deux apuis, ne soit enlevé aux Romains, & que quelque autre Peuple ne s'en empare.

GENÈVE ce 20. Mai 1740.

PRÉCIS



P R E C I S

Du Discours de Maître JEAN PETIT, Docteur en Théologie pour justifier le Duc de Bourgogne de l'Assassinat commis en la Personne du Duc d'Orléans, prononcé devant le Roi CHARLES VI. & son Conseil, en 1413.

L E S Auteurs qui font mention de ce Discours l'intitulent : *Justification pour le Duc de Bourgogne* ; mais ils ne disent pas si c'est un Sermon, une Leçon de Théologie ou de Droit, un Plaidoyer, un Jeu d'Esprit, ou une Satire : Quoi qu'il en soit c'est une compilation de diverses Autorités, de Maximes, & de Principes, tirés de la Chaire, de l'Ecole, & du Barreau. Les Apôtres & les Pères de l'Eglise y sont *Monseigneurisés*, & les Personnes, dont l'Ecriture parle, désignées par des Dignités distinguées.

Les motifs que Maître *Jean Petit* a eu d'entreprendre la Défense du Duc de *Bourgogne* sont tirés des qualités de ce Prince, qui étoit, *dit il*, bon Chétien & proche Parent du Roi. D'ailleurs étant son Souverain & son

son Bienfaiteur, il conclut, sous les Auspices de Monseigneur S. GREGOIRE, *que les motifs de reconnoissance augmentent par la multitude des bienfaits.*

L'Orateur établit ensuite sa qualité ; la Défense du Duc de *Bourgogne*, étant plutôt la tâche d'un Théologien, que d'un Juriste, il dit qu'étant *Docteur en Théologie*, c'est-à-dire *Professeur en la Loi Divine*, il est obligé de *soutenir la Vérité* & de prêter sa pauvre *Langue au Prince qui l'a nourri* & qui le *nourrira* si Dieu plait. Il choisit aussi des motifs pour autoriser son Discours : Les sentimens de reconnoissance sont toujours le partage des belles Ames ; il en prend même vanité ; mais n'a-t'il point reconnu que l'Amour propre joué quelques fois' ses plus mauvais tours aux plus grands Théologiens ?

Quoi qu'il en soit, après avoir taché, par ce début, de se procurer une Audience favorable, il fait le partage de son Plaidoyer, suivant l'idée de l'Ecole ; il lui donne la forme rigoureuse du Sillogisme : *La Majeure* ; ou la première proposition contient la Théorie sur les Crimes de *Leze Majesté Divine & humaine* ; *La Mineure*, qui est la seconde proposition, en accuse *Louis de France, Duc d'Orleans* ; & la troisième, qui est la conclusion, établit les peines qu'il a méritées.

Pour faire sentir l'énormité de ces Crimes
avec

avec Méthode & plus d'Autorité, il choisit un Texte dans l'*Ecriture Sainte*, & de l'explication qu'il en donne, à sa mode, il en tire ses principes & ses fondmens. *Pour ce dirai*, dit-il, *cette Autorité de Monseigneur Saint Paul* * *Radix omnium malorum Cupiditas &c. Dame Convoitise est de tous Maux la Racine &c.* en ceux quelle obsede, en ceux qu'elle fait Apostats, & en ceux qu'elle fait Traîtres envers leurs Souverains. *Oui, mais* ajoute-t'il, *l'Eclésiastique semble la contredire, cette Maxime, parce que c'est l'Orgueil qui est le commencement du péché; Mais Monseigneur Saint Jean lève la difficulté Il y a convoitise d'honneur, de richesses, de délectation charnelle: Cela est clair; Mais cette dernière, dit-il, est quelquefois paresse, comme d'un Moine ou d'un Religieux qui aime mieux rester à son aise dans son lit, que d'aller à Matines: La gourmandise, la gloutonnerie, la luxure sont encore de ce rang. Voilà le premier Article de la première Proposition.*

Quant au second il établit cette Vérité, que le plus grand de tous les Crimes est celui de *Leze Majesté divine & humaine*: Autre funeste suite de *la Convoitise, Racine de tous Maux.*

Il en raporte plusieurs exemples, dont le premier est de *Julien l'Apostat*. Il étoit Chrétien, Homme d'Eglise, Illustre par sa Naissance :

* I. Tim. 6.

fance : Il apostasia & adora les Idoles , pour devenir Empereur. *Il eut été Pape* dit nôtre Orateur , *s'il avoit voulu travailler* , mais la Papauté n'étoit alors que pauvreté ; mais d'être Empereur c'étoit la plus noble & riche chose du Monde. Ce Prince ne fut pas tué par un Persan , comme quelques uns le croient , mais par une voie miraculeuse. Les Chrétiens en aiant été persécutés , & S. BASILE craignant ses ressentimens , pour n'avoir pû lui offrir que trois Pains d'Orge , ils se retirèrent en Procession dans l'Eglise de Nôtre Dame , sur une Montagne près de Césarée. St. Basile eut une Vision : Il vit une Troupe d'Ange & de Saints assemblés devant une Dame , qui ordonna au Chevalier Mercure , l'un des Saints , d'aller tuer Julien l'Apostat. Ce Chevalier prit un Ecu & une Lance pendue à la Parois de l'Eglise où il étoit enterré , & partit : On chercha inutilement , dans le Tombeau , la Lance & le Corps du Chevalier. Quelle n'en fut pas l'admiration ! Mais elle fut bien plus merveilleuse quand peu de tems après , S. Basile & les Chrétiens retrouvèrent le Corps dans le Tombeau & la Lance toute enflangantée pendue à la parois. Tout cela , qui pourroit le croire , se fit dans un jour & deux nuits : L'Apostat fut tué , & recevant son sang dans sa main , il le jettâ contre le Ciel , en s'écriant : *Tu m'as vaincu Galiléen.*

Autre

Autre exemple de la Convoitise : *Sergius*, Chrétien & Moine devint Apôtre de *Mabomet* ; qu'il regardoit comme un grand Capitaine. Il s'ériga en Législateur, & aida à *Mabomet* à soumettre à sa nouvelle Doctrin & à son Empire les Chrétiens & tous les Peuples de plusieurs Provinces de l'*Asie* & de l'*Afrique*. Ce qui fut suivi d'une magnifique recompense.

Il raporte l'Histoire de *ZAMBRI*, Duc & grand Prince, dit-il, qui adora les Idoles, pour avoir les dernières faveurs d'une Dame Païenne du Païs, de *Moab* : Ses Sujets se prostituèrent pareillement. *MOISE*, Souverain Seigneur & Duc de tous les autres Peuples, fit pendre les Princes ; les uns parce qu'ils consentirent à cette Idolatrie & prostitution, & les autres parce qu'ils n'en avoient pas fait la vengeance : Le Peuple'en fut affligé, parce que les Juges ne pouvoient pas faire leur devoir, à cause du grand nombre des Malfaiteurs, & sur tout du Duc *Zambry*, soutenu de 24. mi le Hommes. Sa fin cependant fut tragique : Il s'en va, dit notre Docteur, au Logis de la *Sarrasine* son Amie par Amour, & qui étoit la plus belle & la plus gentille Femme du Païs. Alors le vaillant *PHINE'ES*, continue-t'il, dit en son Cœur je vois à Dieu que je le vengerai de cette injure : Il se départit sans mot dire, sans quelque commandement de *Moïse* ne d'autres à ce aiant pouvoir, &

s'en vint au Logis & trouve icelui Duc avec icelle Dame, faisant l'Oeuvre de délices & d'un Coutel qu'il avoit par manière de Dague, les transperça d'outre en outre & les occit tous deux ensemble.

Les 24. mille Hommes adherans au Duc *Zambry*, voulurent venger sa Mort, mais ils furent défaits entièrement. La récompense de *Phinées* fut éclatante, sa gloire immortelle, sa Postérité seule eut le titre de *Prêtresse*, & nul autre ne fut *Prêtre ni Evêque*, parce qu'il expia le Crime d'*Israël*.

L'Exemple de *Phinées* remplit à tous égards les vuës de nôtre Orateur. Il le fait parler se consacrant lui seul uniquement par son zèle & sans aucun Ordre Supérieur au Ministère de la vengeance Divine : Il presse cette observation en bon Avocat, comme étant le point principal de la Question, & dans la crainte qu'on ne comprit pas bien toute l'étendue du Vœu qu'il prête à *Phinées*, il en fait le Commentaire, il l'explique clairement: *Phinées*, dit-il, *n'avoit aucun ordre, de Moïse, ni d'aucun Juge, d'autant que les Juges ne remplissoient point leur devoir ou par négligence ou par crainte de Zambry.* L'application en est aisée, *Phinées* représentoit le Duc de *Bourgogne*, *Zambry* le Duc d'*Orleans*, la Dame *Madianite*, les Maitresses de ce Prince, & les Juges foibles sans autorité, le Roi, ses Conseils & ses Tribunaux ; d'où il étoit aisé de conclure, que le Duc de
Bourgo-

Bourgogne ne pouvoit avoir d'autre Commifion pour faire tuer le Duc d'*Orleans*, que de lui même, de fon zèle & de la néceffité publique.

Quant aux peines du Crime de Leze-Majefté Divine & Humaine, fecond Article de la *Majeure*, il fe reftreint à trois exemples. Celui de *Lucifer* en le premier. Il étoit le plus beau & le plus parfait des Anges. Non content de fa beauté & de fes rares talens, il voulut envahir l'Autorité Souveraine dans les Cieux; il fe fit un Parti confidérable & plusieurs Anges le fuivirent. MICHEL, d'un autre côté, s'opofa à cet attentat; la plus grande partie des Anges entrèrent dans fon Service, & foutinrent la Juftice de fa Caufe. Les deux Armées entrèrent en Campagne, & fe bati-
ren; *Lucifer* fut tué de la main de *St. Michel* & tous fes Adhérens fe virent précipités dans les Enfers. C'eft cette *Bataille*, dit nôtre Docteur, que *Monfeigneur Saint Jean* vit en vifion Apoc. XII. v. 3.

Le fecond Exemple eft celui du beau *Abfalom*, qui voulut détrôner DAVID fon Père dans fa Vieilleffe. On arma de part & d'autre; *David* arriva, avec fes *Chevaliers*, en la *Landave Forest*. Etant encore grand Capitaine, nonobftant fon grand age, il ordonna trois Corps de Bataille. *Joab*, fon *Connétable*; commanda le premier; *Bifai*,

Frère de *Joab*, le second; & *Eschei*, Fils de *Jeth*, le troisième. Le choc fut grand & le deloial *Absalom* perdit la Bataille: Voulant s'enfuir il fut arrêté par ses Cheveux, qui se trouverent entortillés, aux branches d'un Chêne; son Mulet passa outre, & il y resta pendu. L'un des *Gendarmes* du Roi n'ayant pas osé tuer *Absalom*, à cause des ordres de *David* son Père; le *Connétable*, qui en fut averti, le censura & s'étant fait conduire auprès d'*Absalom*, il lui perça le Cœur par trois coups de Lance, & le fit couvrir de pierres dans un Fossé. Le bon Chevallier *Joab* aiant appris que le Roi en étoit irrité & qu'il le pleuroit, vint auprès de lui, & lui dit sans le flater: *Tu bais ceux qui t'aiment, & aime ceux qui te haïssent.* Il faut cependant observer que *Joab* avoit été grand Ami d'*Absalom*, & qu'il avoit fait sa Paix avec son Père, après le Meurtre qu'il avoit commis en la Personne de son Frère aîné. Nonobstant cela, dit notre Docteur, le Chevallier *Joab* n'obéit point aux Ordres du Roi, de conserver *Absalom*, parce qu'ils étoient contraires au Service de Dieu, du Roi & de son Peuple. Oui, mais dira-t-on, *David* ni *Salomon* n'ont point approuvé cette conséquence, au contraire l'Action de *Joab* leur a paru si criminelle, que *David*, dans les derniers momens de sa Vie, a donné ordre à *Salomon* de le faire mourir.

à cause des Crimes par lui commis en tuant *Abner, Absalom & Hamasa*. L'objection est affomante, aussi nôtre Docteur nie absolument le fait. Il soutient que la mort d'*Absalom* ne fut point comprise dans l'ordre de *David*; mais uniquement celle des très bons Chevaliers *Abner & Hamasa*, & pour le prouver il cite le I. Liv. des Rois Ch. 2. v. 5. qui ne fait aucune mention de la mort d'*Absalom*. Mais ce grand Théologien, qui a prévu l'objection, pourquoi n'a-t'il pas prévu la réplique? Quoiqu'*Absalom* ne soit point nommé en termes exprès, n'y est t'il pas désigné d'une manière claire & intelligible? Au reste, dit *David*, à *Salomon*, tu fais ce que m'a fait *Joab & ce qu'il a fait aux deux Chefs des Armées d'Israël, Abner & Hamasa*. A la vérité nôtre Théologien a pû s'imaginer que l'accusation de *David* contre *Joab* n'avoit pour objet que la révolte, étant entré dans la Conspiration d'*Adonija*, & nullement la mort d'*Absalom*. L'Interêt de sa Cause étoit un puissant motif pour l'engager à penser ainsi. Il regardoit l'Ordre de *David*, entant que Père, de conserver la vie à son Fils, comme une tendresse aveugle; il regardoit la défense de *David*, entant que Roi, de tuer *Absalom*, comme une foiblesse, comme une grâce mal entendue & un abus grossier de l'exercice de l'Autocratie Souveraine; Aussi nonobstant la Cruauté

de *Joab*, sa Rébellion aux Ordres émanés du Trône, sa Révolte, sa Conspiration en faveur d'*Adonija*, voici la Conclusion du Docteur Petit: *Joab a été très bon Chevalier en tuant Absalom; mais nul, dit-il, n'est si bon Chevalier au Monde, qu'il ne puisse faire faute & nul Chevalier ne peut être jugé Preux, si ce n'est après le trépassement. Les Preux, selon notre Docteur, ne vivent qu'après leur mort. Il a négligé de les mettre en parallèle avec Abel, qui parle après son trépas: Non secus ac Justus Abel, post mortem etiam loquuntur.*

La Reine *Athalie*, Mère du Roi *Achazia*, est le troisième Exemple. Voiant son Fils mort, elle veut envahir le Trône de *Jérusalem*, & fait exterminer toute la Famille Roiale; le seul petit Enfant *Joas* est caché par une vaillante Femme sa Tante; il est nourri pendant sept ans par un Evêque. Le vaillant Evêque, dit notre Orateur, & autres Preux d'hommes le firent mettre sur le Trône, & firent occire la mauvaise Reine par *Aguets* & *Epiemens*. D'où il conclut, que tout Tiran doit mourir de la même manière; *Qu'il soit occis, dit-il, vaillamment ou par Agnets & Epiemens.*

Après ces Exemples, il tire les mêmes conclusions de huit Considérations ou Vérités qu'il établit à sa manière, & il les fait suivre de huit Corrolaires pour la justification du Duc de *Bourgogne*. La première de ces Considérations

érations est : *Que tout Vassal, qui par convoitise, barrat, sortilège & mal engin, machine contre le Salut corporel de son Seigneur est digne de double mort, première & seconde ; il commet le Péché mortel ; il est Tiran : Ce qu'il prouve par Monsieur Saint Grégoire.*

La seconde est : *Que le Crime est plus atroce & devient plus dangereux, à mesure que celui qui le commet, est constitué en dignité, plus puissant, plus proche Parent du Prince & à convert conséquemment de l'Autorité des Magistrats. On peut le tuer, dit-il, par les Loix Morales & Divines, par douze raisons en l'honneur des douze Apôtres, tirées des Philosophes moraux, des Théologiens & du Docteur Saint, en la dernière partie du second Livre des Sentences. Celui qui tue le Tiran, qui a usurpé la Souveraineté, contre lequel il n'y a aucun recours, est digne de louanges. Selon plusieurs Théologiens il n'est pas permis de flater un Ami, mais bien un Tiran, pour l'amuser, puis qu'il est permis de le tuer. Selon S PIERRE I. Ep. Ch. II. v. 13. Dieu veut qu'on soit soumis aux Rois, comme Souverains sur tous les autres, & aux Ducs, comme Commis par icelui à la vengeance des Malfaiteurs : D'où il s'ensuit, continue-t'il, que les Ducs sont obliges de venger le Roi. Donc selon nôtre Docteur, sous un miserable Jeu de mots, les Ducs, pris mal à propos pour les Gouverneurs, ou*

Officiers des Souverains, pourront faire assassiner tous ceux qu'ils jugeront eux seuls être dignes de mort. Il ajoute l'Autorité de CICERON, *Liv. des Offices*, qui dit, *Que ceux qui tuèrent CESAR sont à louer.* BOCACE s'exprime en ces termes, parlant du Tiran: *Le dirai-je Roi? Le dirai-je Prince? Nullement. Les Loix Civiles permettent de tuer les Déserteurs, les Voleurs & les Larrons de nuit, donc il est permis de tuer ceux qui abandonnent le Roi, qui machinent contre le bien public, soit de jour soit de nuit.*

On peut objecter, dit le Docteur Petit, qu'il est défendu par les Loix Morales & Divines, de faire aucun Domage, aucune Injure à son Prochain; à plus forte raison aucun Homicide: Mais il répond, que, selon les Theologiens, l'occision du Tiran n'est pas homicide, pour ce qu'elle fut légitime; que selon les Jurisconsultes, c'est homicide, mais s'il est juste & licite, ne s'en ensuit point de purgation, mais remuneration. Quant aux autres Loix, dit il, il n'y en a aucune, tant generale soit elle, qui ne souffre ses exceptions; il faut les expliquer suivant leur esprit & leurs fins. Peut on trouver, ajoute-t il, une exception mieux fondée, pour celui qui tue un Tiran, quand ce Tiran atente continuellement sur la vie du Roi & quand par ses Sortilèges il a mis son Corps & son Esprit dans un état si triste, si foible qu'il n'est pas capable d'exercer

exercer aucune Justice. Il est défendu de monter sur les Murailles de la Ville sous peine de la Vie; mais celui qui y monte nécessairement pour la défendre contre l'Ennemi ne la mérite pas. Qu'il soit défendu encore de ne prendre les Armes, que par la permission du Roi; mais n'est-ce pas pour le garder & pour conserver sa Personne, son honneur & le bien de l'Etat? Voilà la fin de la Loi. *Pagois*, dit nôtre Docteur, *que je fasse contre le sens literal des dites Loix, je ne ferai point contre la fin pourquoi elles furent ordonnées &c.* *Et pour ce dit Monseigneur S. PAUL II. Corinth. III. v. 6. Littera occidit, charitas autem ædificat. Tenir le sens literal en la Sainte Ecriture est occire son Ame, mais tenir le sens de vraie charité, c'est assavoir tendre à la fin pourquoi icelles Loix sont faites, c'est chose qui bien édifie, spirituelle edification.*

Mais ce Docteur ne se méprend-t'il point lui même sur la Lettre & l'Esprit du Passage qu'il cite, & ne commet il point la faute qu'il reprend aux autres? Les Théologiens peuvent décider si l'oposition entière & formelle de la Lettre & de l'Esprit est bien appliquée, & si S. PAUL ne veut pas dire, que la Lettre seule n'est pas capable de donner la Vie sans l'Esprit; que les Cérémonies seules ne peuvent sauver personne, mais que le Culte spirituel est une condition de l'Evangile.

gile. Je leur abandonne encore les autres Réflexions sur l'usage que Maître Jean Petit fait de ce Passage : Quoi qu'il en soit, ils conviendront sans doute, que l'Apôtre n'a jamais eu en vûe d'autoriser les Assassins.

Revenons à la troisième Consideration de nôtre Orateur. Il veut aussi en faire la preuve par l'Écriture. 1^o. Moïse, sans aucun ordre supérieur, ni sans aucune qualité fit mourir l'Égyptien. 2^o. Phinée, sans aucun commandement, transperça le Duc Zambray, & il en fut récompensé, en amour, honneur & richesses. 3^o. Saint Michel l'Archange tua de même le Tiran Lucifer, & en fut récompensé, en Amour, il fut aimé de DIEU plus que les autres; en honneur il fut Prince de la Chevalerie des Anges à jamais; en Richesses, il eut des Richesses en Gloire, tant comme il voulut avoir.

La 4. Consideration est; Qu'il est plus méritoire, honorable & licite que le Tiran soit tué par un des Parens du Roi que par tout autre. Il est plus obligé à sa conservation, & s'il la neglige, il en est plus responsable.

La 5. Que tous Sermens, Promesses & Confederations faites, de Chevalier à autre, ne doivent être tenues, ni gardées, suivant la Loi Naturelle, Morale & Divine, si elles sont préjudiciables au Prince, à sa Famille & au bien public.

public. La proposition est hardie ; il tâche de l'établir par les engagements d'un bon Prince, par les obligations de se conformer à l'Équité, qui est la saine Raison, & à la Loi Divine ; de préférer dans de pareilles Promesses, Sermens, & Confédérations, l'utilité publique, qui doit toujours en être l'objet directement, ou par une exception implicite, sans quoi il est permis au Sujet de ne pas obeir & même de se rebeller. Que fera-t-on donc dans le concours de ces deux obligations, qui naissent de la Religion du Serment & de l'utilité publique ? Il faut exécuter la plus grande & la plus intéressante qui regarde le Prince, & résister de celle qui n'est pas si considérable. De plus quand une Personne fait ce qui est le meilleur, il n'est pas parjure, dit le *Maitre des Sentences*. On peut donc tuer un Tiran, quoi qu'on ait juré qu'on ne le tuera pas. *Isidore*, dans son Livre du souverain Bien, dit, qu'il ne faut pas exécuter son Serment, par lequel on a promis inconsidérément de remettre ou souffrir le mal. A plus forte raison, dit notre *Avocat*, dans le cas, où l'on a promis mal à propos & inconsidérément de le faire. Donc les Promesses jurées & les Confédérations contre le Prince, son Epouse, sa Famille & le bien du service de la République ne sont point obligatoires.

La

La 6. est, *Que les Alliances ou Confédérations ne sont point obligatoires, si elles tournent au préjudice du Contractant, de son Epouse ou de ses Enfans.* La proposition est curieuse & la preuve ne l'est pas moins. La Charité dit-il, est le but & la fin du Précepte, selon l'Apôtre. La plus grande est celle qu'on a pour soi même, pour sa Femme pour ses Enfans : Or on la violeroit, si dans ce cas on exécutoit ces sortes de Conventions. De plus on y sousentend toujours, que c'est à condition, qu'elles soient agréables à DIEU : Or il est certain, qu'elles ne le seroient pas, si elles étoient contraires à la Charité. Au reste par de pareilles Maximes on peut aller bien loïn : Aucune Convention, fut elle la plus solennelle, ne peut leur résister.

La 7. Considération est, *Qu'il est permis, même honorable de tuer un Tiran, traître & déloïab à son Roi, par Aguets, Cautelle & Epiemens :* Il le prouve par deux Autorités. Par celle du Philosophe *Bocace Lib. 2. de Casibus virorum illustrium*, qu'il fait parler en ces termes : *A l'égard du Tiran, le honorerai je comme Prince ? Lui garderai je foi comme à Seigneur ? Nenni : Il est Ennemi & contre lui puis prendre Armes & mêmes espies.* C'est-à-dire, qu'on peut être aux aguets & le faire tomber dans quelqu'embuscade, pour le faire pe-

rir ;

rir ; & pour tout dire en un mot, qu'on peut le faire assassiner. Il le prouve encore par l'Autorité de l'Écriture. Le Roi Jéhu fit périr toute la Race d'Achab, & pour exterminer aisément tous les Prêtres de l'Idole Baal, il feignit de vouloir l'adorer. Il ordonna à tous les Prêtres de s'assembler sans qu'il en manqua un seul, & lors qu'ils furent dans le Temple, il les fit tous massacrer.

JOYADAS, Souverain Sacrificateur, pour tuer la Reine ATHALIE, la fit tomber dans un piège. JUDITH tua HOLOFFERNE de la même manière. Le Père de Famille est loué de ce qu'il n'attend pas la Moisson pour arracher l'ivroïe.

La 8. Considération est ; *Que tout sujet & Vassal, qui machine contre la santé de son Souverain, & qui par convoitise pour sa Couronne emploie les Maléfices, Charmes & Sortilèges, commet le Crime de Lèze Majesté humaine & d'Idolatrie. Consacrer des Epées, des Badolaires, (Sabres Turcs) des Verges d'or, des Anneaux, les dédier aux Diables par Nécromancie, les ficher dans le Corps d'un Homme mort, dépendu du Gibet, les mettre dans sa bouche pendant plusieurs jours, pour faire ces Maléfices, & porter sur soi un Drap cousu avec de certains poils plein de la poudre des Os de ce pendu, c'est abomination, c'est*

c'est être coupable d'une double mort, première & seconde, sur tout quand les Sorcelleries & Maléfices ont leur effet en la Personne du Souverain. Monsieur *Bonaventure* & les Docteurs en Theologie sont unanimes dans le sentiment, que ce ne sont pas ces malefices qui opèrent ces effets, mais le Diable uniquement, à qui ces Faussaires & Corrupteurs de la Foi Catholique ont rendu leurs hommages.

Voilà la partie la plus éblouissante du Chef d'œuvre de notre Docteur ; il l'a laissée sans doute pour la dernière & pour la bonne bouche : C'est le tour & la finesse d'un Avocat aussi Savant & aussi habile que lui : Il a voulu finir ses huit Considérations, par celle qui lui a paru la plus intéressante & il en veut couronner les huit Corollaires qu'il fait suivre, & qui portent. 1°. Que celui qui participant au Crime de ces Idolâtres & Serviteurs du Diable, tâche de les sauver des mains de la Justice, avant qu'ils soient jugés & punis de leurs Crimes, doit subir la même peine. 2°. Le Sujet qui promet une grande somme d'Argent, pour faire empoisonner son Souverain, bien que les Poisons achetés n'aient pas eu leur effet, est digne d'une double mort, première & seconde. 3°. Le Sujet qui sous prétexte de faire un Jeu & un divertissement a trouvé le

le moien de faire habiller le Roi * & plusieurs Personnes de sa Cour d'une étoffe combustible , afin de les brûler , est digne de double mort ; sur tout quand plusieurs ont été brûlez par cet Artifice. 4°. Le Vassal qui fait des Alliances avec les Ennemis du Roïaume pour les empêcher de rendre les Places fortes qu'ils ont , & leur en favoriser la conservation est digne de double mort. 5°. Le Vassal qui met frauduleusement la division entre le Roi & la Reine ; qui insinuë à la Reine , que le Roi la hait & la veut faire mourir , avec ses deux Enfans ; qu'elle doit s'éloigner & sortir du Roïaume , sous prétexte de Pèlerinage , & qui après l'avoir sollicitée de se retirer dans ses Terres , veut la mettre en Prison avec ses deux Enfans , & en faire autant au Roi , pour envahir sa Couronne , est coupable du Crime de Lèze Majesté , en second , tiers & quatrième degré. 6°. Le Vassal , qui , par *convoitise* pour monter sur le Trône , impose faussement à son Roi des Vices Personels , redondans & portans à l'exclure de la Couronne

* L'Histoire de la Mascarade inventée pour faire périr Charles VI. par le feu paroît fabuleuse. Quelle aparence qu'un Roi & une partie de sa Cour eussent donné dans un tel piège , & que pour représenter des Sauvages ils se fussent habillés d'une étoffe poissée , & s'exposés par là à être brûlés ou étouffés ? D'un autre côté , comment nôtre Docteur auroit-il osé parler de cet Evénement d'une manière si positive , en présence de ceux qui y étoient intéressés.

bonne, & qui sollicite le Pape, par de vives instances, de l'en déclarer déchu, aussi bien que sa Postérité, & qui le requiert de dispenser tous les Sujets & Vassaux de leur Serment de fidélité envers leur Souverain, & de le mettre sur le Trône lui & sa Lignée; un tel Vassal est coupable du Crime de Leze-Majesté au premier & second degré. 7°. S'il arrive que ce Vassal infidèle & Tiran, pour porter le Pape à lui acorder les fins de son inique Requête, empêche par force les Conclusions du Roi & des Clercs du Roiaume, l'Union de l'Eglise & l'exécution de ses Décrets; il est deloial à Dieu, à la Sainte Eglise & à son Roi, Schismatique & Hérétique; il est digne de mourir de la mort la plus étroitable & d'être englouti en Corps & en Ame, comme *Dathan*, *Choré* & *Abiron*. 8°. Le Vassal qui machine pour faire mourir le Roi, par Poisons ou Viandes empoisonnées, est Criminel de Leze-Majesté au premier & troisième degré. 9°. Le Vassal qui entretient des Soldats dans le Pais, pour faire Larcins, Vols, Pillages, Massacres Viols; & avec ce qui met des Capitaines dans les Chateaux, Fortereffes & Passages du Pais, qui fait mettre beaucoup de Tailles & d'Impôts, feignant que c'est pour faire la Guerre contre les Ennemis; mais qui les enlève du Trésor par force, les emploie pour faire des Alliances con-

tre le Roi, pour lui ravir sa Couronne, doit être puni, comme Tiran, faux, déloial & Criminel de Leze-Majesté, au premier & quatrième degré, & est digne de double mort, première & seconde.

Après avoir ainsi établi les peines des Crimes de Leze-Majesté Divine & Humaine dans la *Majeure*, l'Auteur passe à la Mineure, qui est l'Application. Nôtre Docteur étoit bon Logicien, il suivoit scrupuleusement les Règles de la Dialectique, les Divisions & les Subdivisions; les sujets & les attribus étoient rangés dans sa Tête comme dans un Livre. Un amas de Matériaux font sa *Majeure*: On voit bien que c'est pour les jeter sur les épaules du Vassal, qui représente le Duc d'Orléans, & qui par une conséquence nécessaire de son Discours mérite la *double mort*, c'est à-dire la damnation éternelle. La seconde partie du Plaidoyer de Maître *Jean Petit* n'est donc qu'une récapitulation abrégée & une application au Duc d'Orléans, de tout ce qui est dit dans la première. Il accuse ce Prince de plusieurs Crimes de Leze-Majesté & d'avoir voulu envahir la Couronne, pour lui & pour sa Postérité.

Il l'accuse d'avoir par Sortilèges donné au Roi des Maux de langueur, d'y avoir employé un Moine apostat, un Chevalier, un Ecuier, & le nommé *Varlet*, pour faire intervenir la puissance des Diables & se servir de tous ces Malefices. Il dit qu'il leur avoit

donné pour cet effet sa propre Epée, sa *Dague* ou son Poignard, & son Anneau, qu'ils portèrent à la Tour de *Mont-jay vers Laigni* sur *Marne*, pour y préparer leurs Enchantemens: Le Moine en chemise & à genoux près d'un Buisson, ficha l'Epée & la *Dague* en terre, mit l'Anneau auprès, & invoqua les Diables. Deux d'entr'eux nommés *Hermias* & *Éstramain* l'abordèrent sous la forme de deux Hommes vêtus de brun vert; il leur fit *très grande révérence*: L'un des Diables prit l'Anneau, l'autre l'Epée & la *Dague* & s'évanouirent. Peu de tems après le Moine y étant retourné, trouva l'Epée aiant la tête rompue & la *Dague* à terre. Une demie heure après l'autre Diable arriva avec l'Anneau, qui étoit rouge comme écarlate, & en le lui remettant, il lui dit de le mettre à la bouche d'un Homme mort, & puis s'évanouit. Alors le Moine ne douta nullement que le Roi ne périt par les flammes. Mais ces Maléfices & toutes les autres Machinations n'eurent pas le succès auquel ils s'atendoient. Ce Prince fut conservé dans la Mascarade, par les Dames de *Berri*, de *Bourgogne* & autres Dames & Demoiselles: Le feu s'étant pris à l'Habit poissé du Roi, ces Dames l'éteignirent & l'étoufèrent, par le moyen de leurs Jupes. Un Auteur rapporte le nom des Personnes de distinction qui périrent par ce stratagème.

Au reste ces Contes font voir manifestement comme l'on étoit infecté dans ce tems

là des idées de la Magie, des Maléfices, du Sor-
tilège, mais il n'est pas moins certain que
quelques uns profitoient de l'erreur & de la
stupidité de ceux qui en étoient infatués. Il
paroit que le Moine jouoit assés bien son Rô-
le: Peut-être n'étoit-il pas si *Apostat* que nôtre
Docteur l'insinue: *Il fit*, dit il, *une très gran-*
de révérence au Diable: Mais qui fut la dupe
de cette révérence? Ce ne fut pas le Diable,
car étant l'Auteur des dissimulations, des du-
plicités & des trahisons, les couvrant du Man-
teau des Complimens, des révérences, & de
ce qu'on appelle *manières* dans le Monde, &
donnant lieu par là aux Hommes de se tendre
des pièges les uns aux autres, il n'étoit pas
si sot pour s'y laisser prendre: Le Moine n'é-
toit pas assés stupide pour voir, pour croire,
ni pour faire sérieusement ce que nôtre Théo-
logien lui impute. La véritable Dupe fut
donc le Duc d'Orléans, & ce Prince paie
bien chèrement la façon de la révéren-
ce. Quant à l'Epée, à la *Dague* & à l'*An-*
neau, ils ne furent sans doute que les arrhes de
la Convention, les deux Diabes & le Moi-
ne en profitèrent. Ce fut une Societé à pro-
fits égaux & où chacun d'eux ne fournissoit
que son industrie; le Duc d'Orléans, qui en
fit les fonds, n'en retira que de la honte. Que
Maitre Jean Petit ne nous dise plus que le
Moine étoit un *Apostat*, il étoit bien plutôt
un Escroc, qui tira parti de la passion du Duc

d'Orléans & de l'ignorance de son Siécle. Il n'avoit peut-être pas abjuré le Christianisme, mais il n'en étoit pas moins un insigne fripon & un grand scélerat.

Quoi qu'il en soit de cette Imposture, l'on insinua que le Roi CHARLES VI. en étoit maléficié : Elle produisit au reste un triste eset. *Richard* Roi d'Angleterre aiant dit au Roi dans une Conversation, que ses infirmités venoient du Duc d'Orléans, celui ci par ressentiment, entra dans des intelligences criminelles avec *Henri de Lancastre*, pour le mettre sur le Trône d'Angleterre, & se placer lui même sur celui de France. Pour prouver en outre le Crime de Leze-Majesté au second degré, nôtre Docteur acusa le Duc d'Orléans d'avoir sollicité malicieusement la Reine de se retirer dans le Pais de *Luxembourg*, pour éviter la haine qu'il suposa que le Roi avoit pour elle. Il l'accuse qu'aiant voulu faire empoisonner le Dauphin par le moien d'une Pomme, elle avoit été arrachée des mains d'un jeune Garçon qui la lui portoit, & donnée à l'Enfant même de la Reine.

Le Duc d'Orléans, dit nôtre Docteur, pour parvenir à ses damnables intentions, a inventé plusieurs Crimes contre la Personne du Roi, redondans & rejailissans sur sa Génération & Lignée, desquels aiant faussement informé le Pape, il l'a sollicité de le nommer Roi, comme le plus proche Successeur de la Couronne, & de déclarer le Roi incapable de soute-

pir la Dignité Roiale, & sa Posterité inhabile à succéder au Roiaume; comme aussi de décharger tous les Sujets de leurs Serments.

Enfin dit-il encore, le Criminel Duc d'Orléans est convaincu du Crime de Leze-Majesté au quatrième degré. Il a fait des Alliances avec les Ennemis de l'Etat & du Roiaume; il a tenu pendant 15. ou 16. ans la Campagne avec ses Troupes; il a foulé le pauvre Peuple & donné lieu aux Vols, aux Homicides, aux Massacres & aux Viols; il a établi des Capitaines, pour tenir les Passages en vûe d'usurper la Souveraineté; il a imposé des Tailles intolérables, sous le prétexte de la Guerre, & il en a donné l'Argent aux Ennemis du Roi, afin de parvenir à sa damnable entreprise.

Toutes ces accusations aiant été approuvées par le Duc de Bourgogne, sous la réserve d'informer le Roi de ces plus griefs quand lieu & zems seroit, & étant justifiées par tout ce qui a été dit dans la *Majeure* & dans la *Mineure*, le Docteur *Petit*, conclut à ce que le Roi, non seulement approuve l'Assassinat commis en la Personne du Duc d'Orléans; mais qu'à l'Exemple de Monseigneur *St. Michel* l'Archange & du vaillant Homme *Phinées*, il récompense le Duc de Bourgogne, & fasse publier dans & dehors le Roiaume sa loiauté & bonne renommée. Dieu veuille que ainsi soit: Qui est benedictus in secula seculorum.

N E U C H A T E L

E. M.

Qq 3

L E T.



LETTRE

Aux Editeurs à l'ocasion des Lettres Fanatiques.

MESSIEURS,

PUISQUE vous vous êtes contentés simplement d'annoncer les *Lettres Fanatiques*, qui ont paru il y a quelque tems, sans les faire connoître par quelques traits, vous me permettrés de vous donner quelques petites Remarques générales sur cet Ouvrage. Il ne dément point son Titre ; c'est le Fanatisme tout pur ; mais un Fanatisme couvert de Nuages, qui laissent à peine apercevoir les Objets. C'est dommage, car il paroît que l'Auteur fait faire usage de sa Raison, même en la décrivant. Ce qu'il dit sur l'Étude des Sciences profanes, dont l'Objet est souvent faux ou absolument inutile, n'est pas mal pensé. Il se récrie principalement sur les Disputes & les Ergoterics des Ecoles, qui font perdre un tems précieux, qui fatiguent l'Esprit, qui l'acoutument à confondre le vrai avec le faux, & l'éloignent de l'évidence.

Le Savoir & le Raisonnement, dit-il, *ne devoient tendre qu'à nous instruire ; ils n'ont de prix qu'autant qu'ils répondent à nos besoins, & qu'ils rendent l'Homme plus digne d'un titre si honorable. Or pour peu que l'on se connoisse, & que l'on*

Non connoisse la Religion à laquelle, il est appelé, on trouvera qu'il n'a besoin que de peu d'instruction, & que nous manquons bien plus par la Volonté, que par l'ignorance de nos Devoirs. La Nature & l'Écriture sont les deux grands Livres, présentés à la recherche des Hommes, & qu'il leur importe le plus de connoître.

Qu'il pourroit croire qu'un Écrivain, qui raisonne d'une manière si judicieuse, donne dans les plus grands écarts & dans les Visions les plus absurdes? Par exemple, il nous dit, que la Lune est toute peuplée d'Esprits, plus ou moins malfaisans, selon qu'ils habitent sur le sommet des Montagnes, ou dans le fond des Gouffres, que nous y apercevons avec des Lunettes. Ce sont ces Esprits qui dirigent les influences de ce Globe, & qui les rendent malignes ou favorables. Les uns, dit-il, nous inspirent du goût pour les Sciences profanes & pour le Bel-Esprit; les autres nous poussent au Crime & aux Passions les plus honteuses. Ce sont eux encore qui produisent le Flux & le Reflux de la Mer, & ces divers Phénomènes, qui ont embarassé tant de Savans Philosophes.

Il faut avouer que Mr. DE FONTENELLE avoit bien tort de faire de la Lune une Habitation à peu près semblable à la nôtre, & peuplée par des Etres qui n'étoient pas fort différens des Hommes. Aujourd'hui personne ne sera curieux de connoître ce Domicile,

puis qu'il n'est plus habité que par des Démons. Une telle Hypothèse détruit absolument le Système de cet ingénieux Jésuite, * qui les plaçoit dans les Animaux. Ce n'est pas à dire, que, selon l'Auteur des *Lettres Fanatiques*, quelques Esprits ne se portent vers les Bêtes, d'autres vers les Plantes &c. *Il n'y a peut-être rien dans la Nature qui ne soit l'Objet de quelque Esprit en bien ou en mal. Je pense, ajoute-t'il, que rien n'est répandu plus abondamment dans l'Univers que les Esprits. Si les Savans pouvoient se résoudre à raisonner, à imaginer moins. & à admettre ces Esprits dans la Nature, ils quitteroient tous leurs Systèmes composés, pour s'en former un tout simple, qui ramèneroit principalement là dessus.* Si nôtre Auteur n'insistoit fortement sur cette Article, on seroit tenté de croire qu'il n'a songé qu'à faire un Roman ou à badiner. On a dit que les Hommes avoient épuisé toutes les espèces de Chimères; mais il faut convenir que celle là leur avoit échappé.

Cette Vision n'est pas la seule dont il ait orné son Livre: Il s'y érige en nouveau Prophète, & prédit des Révolutions prochaines, & qui touchent au tems où nous vivons. D'affreuses Persécutions menacent principalement les *Messagers de Folie*, c'est-à-dire, les *Sages*, les *Israélites*, tels que lui & ses Frères; *mais*

* Le Père BOUGEANT, Voilà un Extrait du Roman ingénieux de cet Auteur dans les *Mercures d'Avril*, Mai & Juin 1739.

mais le periade de ce qu'on appelle Fanatisme ou Vision viendra à la fin : Alors ceux qui avoient triomphé des Elys seront poussés à leur tour & obligés de renoncer à toutes leurs Conquêtes. Le Vangeur des Enfans du Jour viendra du Septentrion, & paroitra comme un Eclair. Il marchera sur les Magistrats comme sur le Mortier, & il foulera les Eclésiastiques, qui avoient donné lieu à la Persecution, comme un Potier fait la Boîte. Par lui commence le Règne de J. C. en attendant qu'il règne visiblement & en Personne, dans les mille Ans qui viendront ensuite. Mais heureux les Princes & les Magistrats, qui respectent l'interieur, qui protègent ceux qui font la Guerre à la Chair, & qui se laissent gouverner par l'Esprit ! Celui qui tient une Epée aigüe à deux tranchans leur distribuera la Manne cachée, c'est à-dire les Dons de l'Esprit &c. Tout ceci est annoncé à la façon des Oracles, d'une manière vague & incertaine.

Je me fais quelque peine de rapporter des Chimères, qui font peu d'honneur à l'Esprit humain, & qui ne font certainement pas dignes d'un Homme, qui marque en plusieurs Endroits tant de justice & de bon sens. Ce qu'il y a de fâcheux, cest que quoi que nôtre Auteur badine souvent agréablement, il n'entend pas raillerie sur ce qui concerne ses Opinions favorites. Je ne crois pas qu'on trouvât en lui autant de docilité qu'en marqua l'Illustre Mr. DE FENELON, à l'égard de son

Livre

Livre des *Maximes des Saints*, qui étoit suspect de *Quiétisme*, & qui fut condamné à Rome.

L'Auteur des *Lettres Fanatiques* donne beaucoup de louanges à *Antoinette Bourignon* & à *M^{me}. Guion*, qui étoit bonne Amie de Mr. *De Fenelon*; mais il ne dit rien de ce Savant Archevêque, sans doute parce qu'il étoit à peine initié dans les *Mystères*, & qu'il ne fut pas assez ferme dans la Secte. Il ne parle pas non plus du célèbre *Poiret*, cet Homme illuminé, & cela m'étonne. En revanche il fait un *Eloge* de *Jacob Böhme*, Cordonier, qui étoit le grand Visionnaire du XVI. Siècle. *Les Ecrits de cet Homme simple*, nous dit-il, sont très respectables, ils contiennent plus de vraies connoissances & de profondeur qu'il ne s'en trouve dans tous les Lieux où l'on court en chercher. Il est vrai que ce célèbre Proféte ne faisoit guère usage de la Raison; mais à quoi est-elle bonne? Les Enfans de la Lumière ont-ils besoin de son secours? Selon eux, elle ne sert qu'à nous aveugler, & à nous séduire: *Estote sicut infantes*. Si notre Auteur se radoucit quelquefois en faveur de la Raison, s'il semble lui faire grace, s'il daigne même en parler avec *Eloge*, c'est pour faire mieux remarquer le Revers de la Médaille: Il orne de Fleurs la Victime, afin de la sacrifier avec plus d'appareil & de Pompe.

Ce qui m'a surpris, c'est que notre Auteur parle avantageusement des Ouvrages de M.

Rollin,

Rollin, qui est en quelque manière l'Interprète de la Raison ; mais il ne le loue qu'avec beaucoup de réserve , & il le place fort au dessous de *Socrate* , d'*Epictète* , & de *Marc-Antoine* , qui sont , après les Initiés , ses Auteurs favoris. Il prétend que cette Source des Sciences , que nous ouvre *M. Rollin* , ne fournit qu'une Eau bourbeuse , incapable d'étancher nôtre soif , & que bien loin de nous fortifier elle ne fait que nous afoiblir. L'Eloquence qu'on nous recommande , dit-il , n'est qu'une fausse Eloquence , fort au dessous du Discours simple & naturel , qui part du Cœur. Toutes ces Fleurs de Rhétorique sont des Fleurs artificielles & sans odeur , pour ne pas dire qu'elles en ont une mauvaise , & qu'elles sentent l'après. Les Faits & les Evénemens , qui sont l'objet de l'Histoire , n'ont aucune influence sur les Mœurs ; ils remplissent la tête & laissent le Cœur vuide & desséché. On fait des Sciences une espèce de Lute , où l'on se bat pour se jouer , ou dans la seule vue de triompher de ses Adversaires. En général il est plus aisé , dit encore nôtre Auteur , de devenir Homme savant , qu'Homme de Bien , & dès qu'il s'agit d'être l'un & l'autre , & que nous nous partageons entre ces deux choses , nous sommes tentés de nous porter au plus facile , & de préférer la Connoissance de la Vérité & de nos Devoirs , à la Vérité & aux Devoirs mêmes.

Je me fais un plus grand plaisir de relever ce que je trouve de bon dans nôtre Auteur ,
que

que de découvrir ce qui me paroît faux ou mauvais. Lors même que je crois qu'il se trompe, je me garde bien de lui imputer de mauvaises intentions. Le Cœur est ici la Dupe de l'Imagination : Il faut convenir que cet Ecrivain en fait beaucoup plus usage que de la Raison : C'est peut-être pour cela qu'il affecte de la décrier ; il la regarde comme étant corrompue, & aiant perdu sa force & sa dignité. *Elle a causé, dit il, la chute de l'Homme : Le Serpent parvint à son but, en raisonnant, en tirant la Femme de la simplicité où elle étoit, & en séduisant l'Homme par son moyen. Le Talent de raisonner, quelque degré de perfection qu'on lui suppose, quand même c'est le Talent d'un Apôtre, & qu'il procède du St. Esprit, est le moindre de tous les Talens, qui se trouvent dans l'Ordre Apostolique. C'est ce Talent dangereux, joint au faux savoir, qui a fait d'une Religion, qui consiste dans la sanctification du Cœur, une Religion composée de Formules, de Cérémonies & d'Opinions.*

Après le mépris marqué que notre Orateur témoigne pour la Raison, on est étonné de trouver un long Panégyrique de Socrate, qui n'étoit conduit & dirigé que par elle. Il est vrai qu'il lui donne un autre Guide ; c'est le Génie familier, dont Socrate parle lui-même. Il censure fort Mr. Rollin de s'être mépris à cet égard, & de n'avoir pas assés loué ce grand Héros des Sages du Paganisme.

me. Pour lui il n'a fait aucune difficulté de le ranger dans la Classe des Deïstes & parmi les Adeptes, c'est à dire ceux qui ont une Vocation Divine. Il diroit volontiers comme ERASME : *Sancte Socrate, ora pro nobis.* Il le préfère hautement à plusieurs Pères de l'Eglise, qui ont défigurè la Religion Chrétienne par le mélange de leurs Opinions, qu'ils ont consacré sous le titre de Vérités. Il préfère le sort d'un Païen, qui a adoré les Dieux qu'adoroient ses Pères, & qui a été honnête Homme, au sort d'un Chrétien, qui reconoit un seul Dieu & un Médiateur, & qui est moins honnête Homme que le Païen, ou même qui ne l'est qu'autant que lui.

Il se réjouit fort de rencontrer *Socrate* dans le séjour de la Lumière. Là il saura de lui, si son Génie n'étoit autre chose, que la justesse & la force de son Jugement, comme le pense Mr. *Rollin*, ou si c'étoit éfectivement un bon Esprit, comme il en est persuadé, & comme le fameux *Montagne* semble l'indiquer. Il est surpris que l'Auteur du *Télémaque*, conduit par *Minerve*, méconnoisse *Socrate*, conduit par un bon Esprit, & qu'il le déclare un Imposieur. Ce qui a fait tort à *Socrate*, c'est d'avoir recommandé à ses Amis, un peu avant sa mort, de sacrifier un Coq à *Esculape*; mais le Coq, suivant l'Auteur des *Lettres Fanatiques*, est ici l'Emb'ème de la Voix de la Conscience. Il désigne celui qui est le Médecin des Ames,

&c

& dont *Socrate* ignoroit le Nom. Les *Mistiqués* ont leur langage particulier, dont eux seuls ont la Clé, & qui est très fertile en Simboles. Quoi qu'il en soit, nôtre Auteur croit bonnement, *que tous les Gens de Bien ont chacun pour Guide un Génie, comme Socrate en a eu un, & que nous sommes tous conduits & dirigés, dans l'ordinaire de la Vie, par des Esprits bons ou mauvais.* * Si cela est, que devient la Liberté, & comment aurons nous la force de résister à l'impulsion de ces Esprits, qui est d'autant plus dangereuse qu'elle est secrète & invisible ?

Si on demande à l'Auteur, d'où nous viendrait cette multitude d'Esprits, dont il prétend que nous sommes incessamment environnés; il lève aisément cette difficulté. Nous avons déjà vu que la Lune est, selon lui, une vaste Pépinière d'Esprits; il ajoute, que *la Terre & toutes les Planètes en fourmillent, que les bons Esprits nous viennent avec la Lumière que les Montagnes nous renvoient; & que les Esprits des Gouffres nous viennent dans l'Obscurité.* Est il surprenant, dit-il encore, que Dieu qui est

Esprit,

* On pourroit croire que cette Opinion étoit aussi celle de SENEQUE, si l'on prend à la lettre ce qu'il dit dans un Endroit : „ Je t'assure, cher Lucilius qu'il y a „ un Esprit saint, qui fait sa demeure chez nous, qui „ nous conduit & qui veille sur les Biens & les Maux qui „ nous arrivent. „ Mais il ne s'agit là que de l'Ubiquité de Dieu ou de sa Toute Présence. Cela paroît manifestement par ce qui suit : Dieu, dit-il, est fort près de toi, il est avec toi, il est au dedans de toi.

Esprit, se soit plu à créer un nombre innombrable d'Esprits, puis qu'il a daigné créer une infinité de Mouches, d'Insectes & de Plantes?

Je serois bien tenté de relever quelques idées singulières de nôtre Auteur sur la *Religion Naturelle*; mais voulant me resserrer dans les bornes de la précision, & ces idées pouvant se réfuter avec facilité, je me bornerai à en exposer quelques unes.

„ La Religion Naturelle, dit il, est à l'usage
 „ de tous les Hommes, & a raport à tous les
 „ tems : Ceux qui la pratiquent exactement
 „ forment une Eglise à part, composée des
 „ Gens de bien de toutes les Nations, soit an-
 „ ciens, soit modernes. Le Tribunal de la Con-
 „ science, qui est le Tribunal de Dieu même, les
 „ justifie. Avec le secours de la Religion Na-
 „ turelle, la Bonté Divine peut nous mener
 „ plus loin; car elle n'est qu'un degré pour
 „ aller au Ciel. Elle parle à la Conscience,
 „ qui nous conduit par le plus droit chemin,
 „ si nous la laissons marcher. S'il est vrai que
 „ la Voix de la Conscience soit la Voix de
 „ Dieu même, la Religion Naturelle est une
 „ Religion qui lui est agréable *jusqu'à ce qu'il*
 „ *manifeste sa Volonté d'une manière plus claire*
 „ *& plus précise.* J. C. lui même n'a fait que
 „ la perfectioner, en travaillant à nous ren-
 „ dre de nouvelles Créatures. Il ne seroit pas
 „ de l'Equité de l'Être souverainement juste,
 „ de condamner ceux qui n'ont pas été à por-

„ tés

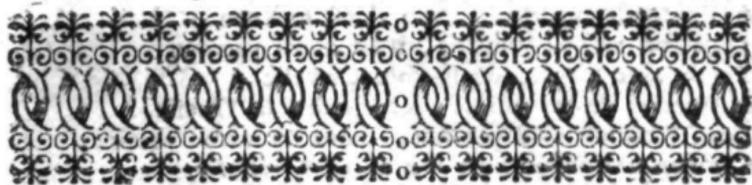
„ tée d'entendre la Révélation, ou qui ne sont
 „ pas encore en état d'en profiter. Si la Ré-
 „ ligion Révélée eut été la seule agréable à
 „ Dieu, il n'auroit pas attendu quatre mille ans
 „ à envoyer J. C. au Monde. La Religion
 „ Naturelle est la Religion ordinaire des Hom-
 „ mes, & elle demeure telle pour le plus
 „ grand nombre d'entr'eux. *Nous sommes
 enfin tous apellés à revenir à cet Evangile qui
 sera éternel. Nous serons tous apellés à laisser
 là les Opinions, les Traditions des Pères &
 les Doctrines humaines, qu'on a substitué à
 la Sainteté que Dieu demande. Cette Vérité,*
 dit-il, *nous est témoinnée clairement dans l'Apo-*
calipse, Ch. XIV.

Il y auroit bien d'autres endroits à critiquer ou à louer dans cet Ouvrage ; mais je me contente pour le coup de ce que je viens d'observer. Nôtre Auteur est le même, dit-on, que celui des *Lettres sur les Anglois & sur les François*, qui ont été si fort estimées. Il n'en sera pas tout à fait ainsi des *Lettres Fanatiques*. Parmi ce qu'il peut y avoir d'excellent, Mr. De M. . . . a hasardé bien des choses qui ne seront pas du goût même de ses meilleurs Amis ; & par rapport à ces deux différens Ouvrages, on pourroit bien lui appliquer ces deux Vers sur Molière.

Dans ce Sac ridicule, où Scapin s'enveloppe,
 Je ne reconois plus l'Auteur du Misantrope.

GENEVE Mr.

EPITRE



EPI TRE A MADAME
L A
BAR ONE DE BEZUC.

ESPRIT ! dont la bonté , répond à nos souhaits
Doux , pénétrant , subtil , orné de mille attraits ,
Vous qui d'un vil encens , méprisés l'influence ,
Qui discernés si bien , le vrai de l'aparence ,
Ouvrés moi les ressorts , de cet Art précieux ,
Pour ne rien vous offrir , qui ne plaise à vos yeux.
Que sens-je ! En cet instant , une furtive crainte ,
Rebelle à mes desirs , tient ma Verve en contrainte :
J'ai beau chercher , creuser , je me distile en vain ,
Et la Plume languit , dans ma stérile Main.
Faut il s'en étonner ? Mon ardeur téméraire
A chanter vôtre Nom , voulant se satisfaire ,
M'inspiroit des Acords , le funeste poison ;
Mais rentré , sous les Loix , de la saine Raison ,
Je rougis aujourd'hui de la vaine manie ,
Qui si fort obsedoit , mon crédule Génie.
Oui content désormais , je ne veux qu'admirer ;
C'est assés , je n'ai rien de mieux à désirer.
Tel qui d'un Batiment , reconnoit la Structure ,
Ou d'un léger Pinceau , la superbe Peinture ,
Dira sans y manquer ; Elle est du Titien
Ce Portique est construit , dans le goût Corinthien.
Sans être cependant , Architecte ni Peintre ,
Il par e également , d'un Portrait & d'un Cintre ,
Son fort est de juger ; c'est là son vrai talent ,
Quel d'entre ces Morceaux ; est le plus excellent.
Mais si pour ses péchés , quelque vapeur obscure ,
L'étourdit jusqu'au point , d'agir contre Nature ;

A l'entendre on dirait, tant il est prévenu,
 Qu'à son niveau Mansard, n'est encor parvenu,
 Tandis que fatigué de sa fole Cervelle,
 L'Apprentif de ses doigts, lui montre la Truelle.
 Tout Homme n'est pas fait, pour un même Métier,
 Car sans distinction, du Maître au Savetier
 Chacun à son travail, doit mesurer ses forces,
 Autrement, englués, de trompeuses amorces,
 Le Maître & l'Apprentif, tous deux n'en recevront
 Pour Salaire à la fin, qu'un flétrissant affront.
 Ce n'est pas toutefois, qu'en Rime soit en Prose,
 Et sans rien emprunter de la Metamorphose,
 Je ne puisse au hazard, crayonner un Tableau,
 Non tel que l'auroit fait, La Bruïère ou Boileau,
 A ce grade éminent, qui pourroit y prétendre ?
 Leurs pareils sont les seuls en état d'entreprendre
 De nazer vos beautés, & de prouver qu'en vous
 Les dons les plus chéris, se réunissent tous.
 Où sont ils ces pareils, Maîtres en l'Art de plaire ?
 Combien en comptons nous, depuis eux à Voltaire ?
 Je ne veux excepter, ni qualité ni sang,
 Nous n'en avons que peu d'assis au premier rang.
 A cet égard pourtant, nôtre petite Ville,
 En beaux & grands Esprits, n'est pas tant infertile ;
 Parcourons les Etats. La Chaire de nos jours,
 Présente en OSTERVALLD l'objet de nos Amours,
 Un grand Prédicateur, simple, clair & sublime,
 Sur tout plein d'onction, & du feu qui l'anime.
 Que si Chemin faisant, je ne trouve au Bureau
 Grand nombre de Patru, marqués sur le Bureau,
 Il n'est pas moins certain, que mis à la Balance,
 Nous trouvons des Sujets, qu'on priseroit en France.
 D'habiles Magistrats, de fameux Orateurs,
 D'éloquens Avocats, même de bons Auteurs.
 Si de là je descens au Cercle Poétique,
 J'y connois des Pinceaux, féconds en Sel atique.
 L'un d'eux sûrement, pourroit en quatre Mois,
 De ses doctes Chançons nous régaler six fois,
 Un second en Rondeaux, en gentile Epigramme,
 Dont la pointe atendroit jusqu'au centre de l'Ame :
 Un troisième en Sonnets, en tout genre de Vers,
 Sans craindre des Censeurs, les jugemens pervers :

C'est

C'est dommage pour nous, qu'Enfant né du Permesse,
 L'on découvre chés lui quelque grain de paresse,
 Son Stile & son Esprit, nous est assez connu,
 Je le laisse, il le veut, qu'il demeure inconnu.
 Quant à ceux du commun ou du dernier Etage,
 De leurs Noms, je pourrois, gâter plus d'une page:
 Il n'est point de Quartier, dans nos rians Valons,
 Qui ne soit infecté, de semblable frélons.
 Quoi seroit ce donc tant, une grande merveille,
 Si pouvant imiter, l'industrielle Abeille,
 Je choisissois mon Miel, parmi vos Atributs,
 Pour former un Raion, de vos rares Vertus?
 Le secret en est beau, tout le monde l'admire,
 Chacun veut le savoir: De là vient le délire,
 De ceux qui trop flates, de leurs Conceptions,
 Vendent pour Elixir, leurs fades Mixtions.
 Ne faut il qu'entasser, louanges sur louanges,
 Transporter son Objet, dans la Sphère des Anges,
 Rassembler en lui seul toutes les qualités,
 Propres aux Demi-Dieux, soit aux Divinités?
 Il n'est point d'Avorton, de Paris jusqu'à Rome,
 Qu'on ne pût comparer, au plus excellent Homme.
 Pour bien lotier, il faut, & de l'art & du choix,
 Se faire à cet égard, de rigoureuses Loix.
 Quelque vrai sans cela, qu'un Eloge puisse être,
 Il a je ne fais quoi de rude & de champêtre.
 Suposons en deux mots, mille fleurs en paquet,
 On ne peut sans trier les réduire en Bouquet.
 Soit fait, qu'on vante en vous, l'honneur, la politesse,
 Le goût, les sentimens, entichis de Noblesse,
 Et tant d'endroits encor, dont le tems avenir,
 Réserve à nos Neveux, le charmant Souvenir;
 C'est ainsi qu'en Janvier, sans miracle & sans peine,
 D'un facile ramas, je vous fis une Etrène.
 Un autre en avoit fait, pour Monsieur DE BEZUC
 Extraite de son fond, & prise de son Sue.
 Le Naturel benin, parfaitement aimable,
 Generoux, bienfaisant, juste, doux, équitable,
 Prévenant, gracieux, splendide, liberal,
 Et dont le Cœur enfin au vôtre est tout égal.
 Mais pour prix de mes Vœux, qui finissent l'Ouvrage,
 Les lieux communs me sont dévolus en partage.

L'on reproche à mes Vers, d'être farcis d'Encens,
 Qu'un tel Parfum, n'est bon, qu'à fatiguer les Sens:
 Il n'est rien au dessus; dit on, ni rien de pire,
 Qu'un Flateur indiscret, qui se mêle d'écrire,
 Malheureux sur ce pied, qui va se consumer,
 Et choisir pour son lot; la fureur de rimer,
 Qu'à jamais ce Démon, terrible en Sortilège,
 Ne vienne m'engourdir, d'un si faux privilège!
 Loin de moi pour toujours, la sote vanité
 De tâter à son dam, de l'Immortalité.
 Heureux si pénétré, d'une lirique audace,
 J'avois dès le Berceau, succé le lait d'Horace!
 Pour lors on me verroit, ravi dans mes transports,
 De mon premier projet; composer mes Accords.
 Au lieu que convaincu, de ma débile veine
 Si j'allois en depot, m'exposer sur la Scène,
 Fussai-je Duc & Pair, illustré de candeur,
 Je ne remporterois pour fruit de mon labour,
 Que le titre chétif, de Rimeur Subalterne,
 Ou d'être mis au rang, d'un Poëtre de Taveme.
 Ainsi réfléchissant, sur l'extrême danger,
 Où trop d'Ambition, auroit pû me plonger,
 Et rapellant en moi, le salutaire emblème
 D'un Esprit, qui se plaît, à s'ignorer soi même,
 J'appelle à mon secours, MERVEILLEUX & CHAILLET,
 Et pour me ranimer, un peu de Vin paillet.

NEUCHÂTEL M. le Conseiller T.



S O N.



S O N N E T

*À l'occasion de la Maladie de M. le Baron de
B E Z U C , nôtre Gouverneur.*

PAR quel affreux dessein, la Parque inexorable,
A-t-elle de BÉZUC, voulu trancher les Jours?
Déjà de son Ciseau, le coup irréparable,
Alloit dans le Tombeau, le coucher pour toujours.

Pour un si digne Chef, bien faisant, juste, affable,
Qui la plus longue vie, a des momens trop courts,
Ciel! du Destin cruel, l'Arrêt irrévocable,
De sa belle Carrière, auroit fini le cours!

Non BÉZUC vit encor, Gêmi malinç Baviè,
De nos paisibles Jours, implacable Ennemie;
Nos vœux ont triomphé, de tes noires fureurs.

Ainsi que du Soleil, la Splendeur renaissante,
Rejouit les Mortels, que l'Eclipse épouvante;
La Sante de BÉZUC, rend le calme à nos Cœurs.

Neuchâtel Mr. C. A. PURL



LIVRES



LIVRES NOUVEAUX

ET PARTICULIÈREMENT

LITTÉRAIRES

PARIS.

IL est sorti depuis peu de l'*Imprimerie Royale*, un Avis concernant les *Noiez*, qui a été répandu dans tout le *Royaume*. Il contient les *Moyens* dont on s'est servi pour ranimer les *Noiés*, qui avoient perdu toute apparence de Vie. Ces *Moyens*, comme l'Avis porte, ont été tirés des différentes Pièces qui ont paru sur cette Matière dans le *Mercuré Suisse*, & entr'autres de la Lettre de Mr. le Professeur BOURGUET à la SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN; des Lettres d'un célèbre Médecin de *Neuchâtel*, d'un habile Anatomiste caché sous le Nom de *Célidan*, d'autres Savans, qui ont trouvé à propos de se masquer sous les Noms de *Philantrope* & de *Philalète*; de différentes Expériences rapportées dans ce Journal, & sur tout à l'occasion du jeune *Bâlois*, qui s'étoit noyé dans le Lac de *Neuchâtel*, en 1735. & que l'on eut le bonheur de ramener à la Vie &c. C'est par les soins & à la réquisition de l'illustre Mr. DE REAUMUR, que

que cet Avis a été imprimé dans l'Imprimerie Roiale & distribué par tout le Roiaume. Et comme on ne sauroit trop répéter & rendre public tout ce qui peut être utile à la Société, nous mettrons ici devant les yeux du Lecteur ces Moyens en racourci.

1. Des Dissections faites par de Savans Anatomistes ont appris que ceux qui ont perdu la Vie sous l'Eau, ne périssent pas par la quantité d'Eau qu'ils peuvent avaler, puis qu'ils en ont ordinairement moins dans l'Estomac, que s'ils avoient bû beaucoup volontairement; cependant comme il n'est pas impossible qu'ils aient trop bû, on peut, pour le contraindre & leur faire rendre l'Eau, les mettre dans un Tonneau ouvert par les deux bouts, que l'on roulera pendant quelque tems en différens sens. On peut encore les exciter au Vomissement, en introduisant à diverses reprises une Plume avec ses Barbes dans l'Oesophage.

2. Mais ce qu'il y a de plus pressé, après avoir retiré un Malheureux de l'Eau, c'est de l'envelopper d'abord de Draps & de Couvertures, pour le mettre à l'abri des impressions de l'Air. & pour commencer à le réchauffer,

3. Pour le réchauffer plus efficacement, on le mettra ensuite dans un Lit, dont les Draps seront bien chauds, & on appliquera des Napes & des Serviètes chaudes sur son Corps. On peut employer aussi les Bains d'Eau chaude, dans le même Objet.

4. Comme il s'agit de remettre en Jeu les parties solides de la Machine, afin qu'elles puissent redonner du mouvement aux Liqueurs, on agitera & on secouera le Noié de plusieurs façons.

5. Il faut lui verser dans la Bouche des Liqueurs spiritueuses, ou à ce défaut de l'Urine chaude. On emploiera aussi une Décoction de Poivre dans du Vinaigre, pour servir de Gargarisme.

6. On cherchera à irriter les Fibres intérieures du Nez, soit avec des Esprits volatils, soit en picotant les Nerfs qui tapissent le Nez, avec les Barbes d'une Plume, soit en soufflant dans le Nez, avec un Chalumeau, du Tabac, ou quelque Sternutatoire plus puissant.

7. On se sert aussi du Chalumeau, d'une Canule, d'une Seringue, pour souffler de l'Air chaud dans la Bouche & dans les Intestins. Des Lavemens chauds peuvent produire un très bon effet; de même que l'introduction de la Fumée du Tabac d'une Pipe dans les Intestins.

8. On doit tenter la Saignée, & on la conseille à la Jugulaire.

9. Si tous ces Remèdes ne font pas suivis d'un heureux succès, on pourra recourir à la Bronchotomie, c'est-à-dire ouvrir la Trachée artère, & souffler de l'Air chaud par cette ouverture, pour redonner le Jeu aux Poulmons,

&

& faire renaitre les mouvemens de la Poitrine.

10. On ne doit pas se rebuter si les aparen-
ces ne sont pas d'abord telles que l'on pour-
roit se promettre de ses soins charitables ; il
faut souvent plusieurs heures avant de voir au-
cun signe de Vie.

On déclare positivement dans cet Avis ,
que les Magistrats , loin d'empêcher les se-
cours qui peuvent être tenés dans ces oca-
sions , les verront au contraire avec plaisir.

Z U R I C H.

MR. J. JAQUES GESNER, continue
avec succès sa belle Collection de
Médailles. Depuis ce que nous en
avons annoncé dans nos précédens Journaux,
il a donné en 85. Tables très bien gravées les
Nunismata Græca Populorum & Urbium, qui se
vendent 8. Florins 45. Cruzers, valeur d'Empi-
re. Il va faire paroître aussi dans peu la pré-
miere Section des Médailles des *Empereurs*
Romains en 25. Tables très exactes & très belles,
dont l'Exemplaire coutera 2. Florins & demi.

MR. David Herliberguer, Elève de Mr.
PICARD, se propose de donner au Pu-
blic, le magnifique Ouvrage des Cé-
rémonies Religieuses de tous les Peuples, avec
les Tailles douces d'après cet Homme célèbre,
qui

qui a fait l'admiration de tous les Connoisseurs. On l'a imité & contrefait en France, en Hollande, en Allemagne, & en Angleterre, & cet Ouvrage est extrêmement cher, puis qu'il se vend en Hollande jusques à 90. Fl. Mr. Herliberguer, pour la satisfaction du Public, fait traduire le Texte original en Langue Allemande; mais il l'abrègera, & il y joindra des Remarques curieuses & un Discours préliminaire. Les Tailles douces seront exactement repurgées, & cet Ouvrage est disposé de manière qu'on pourra avoir chaque Volume & chaque Secte à part, les Figures sans Texte, ou le Texte sans Figures. Pour entendre néanmoins ce que les Figures signifient, on ajoutera une Feuille en Allemand, en François, en Italien & en Hollandois, qui expliquera les Titres. Le Volume des Protestans en grand Folio, contient trois Feuilles entières, & sept demis des Figures de 25. Représentations: Il le donnera à 1. Fl. 24. Cr. Le Volume des Juifs aura un Cahier tout entier & onze demis des Figures de 21. Représentations; Il le vendra 1. Fl. 50. Cr. Les mêmes Pièces imprimées en 8°. couteront 15. Cr. le Vol. des Protestans, & 30. Cr. celui des Juifs, pris à Zurich.

L A U S A N N E.

IL a paru depuis peu, de l'Imprimerie de
 M^{rs}. Marc Michel Bousquet & C. un Li-
 vre

vre dont voici le Titre: *Défense du Christianisme, ou Préservatif contre un Ouvrage intitulé, Lettres sur la Religion essentielle à l'Homme, par Mr. FRANÇOIS DE ROCHES, Pasteur de l'Eglise de Genève, en 2. Tomes 8. d'environ 830. pages en tout, belle Impression. Cet Ouvrage renferme XL. Lettres. Il est précédé d'une longue Lettre de Mr. M. à l'Auteur, qui est très bien écrite & qui sert en quelque façon de Préface au Livre que nous annonçons. Mr. M. quoi que Laïque, y relève d'une manière fort spirituelle, plusieurs endroits des *Lettres sur la Religion essentielle, & des Lettres Fanatiques.**

Le premier Tome, qui contient XX. Lettres, roule d'abord sur le Caractère de l'Auteur qu'il combat, & sur les Idées générales qu'il a donné de la Religion essentielle. Il vient ensuite aux Miracles, & il traite cet Article d'une manière solide, & même avec des tours nouveaux. Il examine après cela le Principe de l'Être suffisant à soi, que cet Auteur propose: Ce qui le conduit à l'Examen de la Rétribution de la Justice Divine. Il retouche en passant l'Article des Miracles & l'Autorité de la Révélation; & il finit ce Volume par des Considérations sur le nouveau Système, par rapport aux Préceptes de l'Évangile.

Les XX. Lettres du II. Tome traitent des
Mistè-

604 JOURNAL HELVETIQUE

Mystères de la Foi, de la Rédemption, de la Nature du Sauveur, de l'idée que l'Auteur de la Religion essentielle donne du St. Esprit. Il parle ensuite de la Providence, de la Grâce, de l'état des Hommes dans l'autre Vie; & il finit par des Réflexions générales sur la Purification, & sur les Passages de l'Écriture qu'on cite en faveur du Rétablissement.

Mr. De Roches traite sa Matière en bon Logicien & en habile Théologien. Il écrit avec beaucoup de précision, d'ordre & de neteté. On peut placer ce Livre au rang des bons Ouvrages, qui ont été mis au jour en faveur de la Religion Chrétienne.

G E N È V E.

MRS. les Héritiers CRAMER & Frères PHILIBERT proposent par Souscription une nouvelle Edition du *Dictionnaire Universel de Commerce*, Ouvrage posthume de Mr. *Jaques Savari des Bruslons*. Cette Edition, en III. Volumes in Folio, sur grand Papier blanc colé sera exactement revue, corrigée, enrichie de beaucoup d'Additions, de Remarques & de Mémoires nouveaux, & le Supplément rangé en sa place. Il contiendra environ 600. Feuilles. Le prix pour les Souscrivans sera de Six Ecus, ou L. 18. Espèces de Genève; L. 30. Argent de France.

France; 12. Florins d'*Empire*; 15. Florins d'*Hollande*; L. 26. 8. s. de *Piémont*; 54. *Pauli d'Italie* &c. Si les Aditions augmentent l'Ouvrage de 20. Feuilles, on augmentera le Prix à proportion. Les Souscriptions seront reçues chez les principaux Libraires jusques au 1. Janvier 1741. On paiera la moitié en souscrivant; & l'autre moitié six Mois après, en recevant les deux premiers Volumes. Le dernier se délivrera gratis, à la fin de l'Année prochaine. Ceux qui n'auront pas souscrit en paieront L. 24. sans aucun rabais. Cet excellent Ouvrage renferme tant de Parties, si interessantes pour tout le Monde, que le Public verra sans doute avec plaisir cette Nouvelle Edition, & que les Négocians en particulier profiteront du Prix modique auquel elle est fixée, pour se procurer un Livre si utile & où il peuvent puiser tant de connoissances. On peut souscrire spécialement à *Neuchâtel* chez Mr. *Boive*.

Les mêmes Libraires se proposent aussi de réimprimer divers Ouvrages considérables: En voici quelques uns des principaux.

L'*Anastase de Monsignor BIANCHINI*, généralement estimé de tous les Savans. Ce Livre est devenu extrêmement rare; il manque en plusieurs Bibliothèques, & se vend très chèrement, même en *Italie*.

Une nouvelle Edition Latine de PUFFEN-
DORF, qui sera très belle & très correcte.

L'excellent Ouvrage du P. MALLEBRANCHES
De inquirenda Veritate, imprimé il y a long-
tems à Genève, en Latin, sur les premières
Editions Françoises. Il sera exactement revû
& corrigé, sur la bonne Edition Françoisie.

L'*Histoire du Concile de Trente*, par FRA-
PAOLO, avec les Notes du Père COURAIER.

Bingham, sur les Antiquités Eclésiastiques,
avec des Observations d'un Savant Italien du
premier Ordre.

B A L E.

L'Eglise & la République des Lettres vien-
nent de faire une très grande perte, par
la mort de l'illustre Mr. SAMUEL WERENFELS,
Docteur & Professeur en Théologie dans l'U-
niversité de BALE, Membre de la *Société Roïa-
le d'Angleterre, pour la Popagation de la Foi* &c.
qui passa de ce Monde à une bienheureuse
Eternité le 1^{er} de ce Mois. Il étoit né le
1. Mars vieux stile de l'Année 1657. On
peut dire hardiment qu'il a été un des plus
grands & des plus excellens Théologiens que
son Siècle ait produit. Sa profonde connoi-
sance dans la Théologie, ses vastes Lumières
dans les Sciences en général, la pénétration &
la justesse de son Esprit, son goût exquis, sa
prudence, sa douceur, sa charité, la pureté
de

de ses Mœurs, son Amour pour la Religion, ses Travaux pour la Paix & la Réunion de l'Eglise; toutes ces belles qualités, réunies en sa Personne, lui ont attiré la considération & l'estime des Gens de bien, & de tous les Savans raisonnables des différentes Communions Chrétiennes. Nous donnerons un autre Mois un Abrégé de la Vie de nôtre Illustre Défunt.

N E U C H A T E L.

POur satisfaire aux desirs du Public, & contribuer au Bien de la Société, les Eiteurs de ce Journal ont fait imprimer en un petit Volume de 88. Pages 8°. les *Maximes & les excellens Conseils sur l'Education de la Jeunesse*, qui se trouvoient répandus dans leurs Journaux, & qu'on leur demandoit, même des Pais Etrangers. Ceux qui en souhaiteront pourront s'adresser à eux, ou à *Mr. Charles Peter*, Libraire de cette Ville.



EMBROUILLEMENT est le Mot du Logogriphe du Mois de Mai.



T A B L E.

L ettre aux Editeurs sur la Retraite & sur l'Amitié	514.
E claircissement sur les restes de quelques Camps des Romains , ou Critique d'un Endroit des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres	541.
Précis du Discours du Docteur Petit , pour justifier l'Assassinat du Duc d'Orléans	557.
Remarques sur les Lettres Fanatiques	582.
Epître à Madame la Barone de Bezuc	593.
Sonnet à M. le Baron de Bezuc	597.
Avis de l'Imprimerie Royale de Paris , concernant les Noëz	597.
Numismata Græca Populorum & Urbium &c.	601.
Cérémonies Religieuses de tous les Peuples , avec les Tailles douces , par Mr. Herliberger de Zurich , Elève de Mr. Picard	601.
Défense du Christianisme ou Préservatif contre les Lettres sur la Religion essentielle , par Mr. De Roches	603.
Nouvelle Edition du Dictionnaire de Commerce , & autres Impressions de Mrs. Cramer & Philibert de Genève	604.
Mort de l'Illustre Mr. Werenfels , Docteur & Prof. en Théologie à Bâle	606.
Conseils sur l'Education de la Jeunesse	607.
Explication du Logogriphe de Mai	607.

E R R A T A.

- P. 531. L. 12. entre eux; au retour, lisés, ailleurs; au rebours.
 P. 534. L. 20. extérieurement, lisés, intérieurement.
 P. 535. Dans un Vers Italien, tener, lisés, tener.
 P. 538. L. 2. & 11. Charinenus, lisés, Charixenus.
 P. 539. L. 4. Ricias, lisés, Nicias.
 P. 580. L. 24. à l'Enfant même de la Reine, lisés, à l'Enfant du Duc d'Orléans même.

ERRATA de Mai P. 485. L. 1. enjouées, lisés abrégées.